LIGUE POPULAIRE CONTRE L'ABUS DE LA VIVISECTION

ROI OU TYRAN?

RÉPONSE A M. CH. RICHET, DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

PAR

ANNA KINGSFORD

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS



50 Centimes

PARIS
AUGUSTE GHIO, ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, 1, 3, 5, 7 et 11, GALERIE D'ORLÉANS

1883



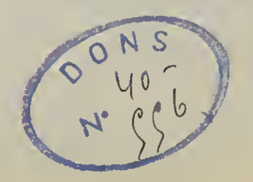
A VICTOR HUGO

ET

A VICTOR SCHŒLCHER

Hommage reconnaissant

Anna KINGSFORD,
Docteur en médecine de la Faculté de Paris.



ROI OU TYRAN?

RÉPONSE A M. CH. RICHET DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

I

L'homme est le roi de la terre. C'est là l'axiome fondamental sur lequel j'appuie la synthèse de son devoir et de son destin. J'irai même plus loin. Evolutionniste convaincu, je poserai comme principe cette formule : Il n'y a qu'un seul et unique Etre en existence dans tout l'univers entier, — c'est l'Homme. Car tous les êtres dont les attributs physiques et psychiques n'ont pas encore réalisé l'humanité ne sont que des embryons en voie de développement, échelonnés de bas en haut depuis la racine jusqu'aux derniers rameaux du grand arbre de vie, dont le sommet représente l'Humanité parfaite. La nature aspire toujours vers l'expression de la personnalité, c'est-à-dire vers l'être humain, et ce sont ses efforts inhérents et cette tendance perpétuelle de réaliser l'idéal suprême, qui sont la cause même du mystère que nous appelons aujourd'hui l'Evolution des formes. Je n'admets pas que ces efforts et que cette tendance soient aveuglément dirigés. Je n'admets pas non plus de distinction essentielle entre l'Esprit et la Matière. Ce ne sont pas là deux choses, mais seulement deux conditions d'une seule et même chose. Cette chose unique, c'est la « substance » de Spinosa, « l'Anima divina » des philosophes platoniques, le « Para-Brahm » des Indous, le « Néant » des chrétiens orthodoxes, le Τὸ ὂν des Grecs. C'est la Force efficace qui nécessairement précède et qui crée l'organisme, c'est la puissance qui domine l'expression par la forme. L'école purement matérialiste n'étudie que les conditions physiques du phénomène naturel et les prend pour sa cause productrice. Elle ignore les forces, inexplicables par ces conditions, qui travaillent à chaque pas du processus transformateur, et qui nécessitent pour leur activité la préséance et la puissance créatrice de l'intelligence intégrante dont toute expression de la loi naturelle est une manifestation. Or, une Nature aveugle et entièrement brute ne développerait jamais un *organon* de pensée et de raison, parce que pour créer un tel instrument, il est absolument nécessaire que le *besoin* de cet instrument se fasse sentir, et que l'idée essentielle et formatrice préside à sa manifestation. C'est l'Idée Archétype des anciens, sans

laquelle la manifestation est impossible, et les doctrines évolutionnistes illogiques. Or, toutes les puissances et toutes les qualités ultérieures de l'univers sont latentes dans la Substance primordiale ou protoplastique, et l'évolution n'est qu'un déroulement, un développement de ces puissances et de ces qualités ; car il est clairement impossible de faire sortir de l'univers ce que l'univers ne contient pas. La moindre pièce de monnaie, placée à intérêt, rapportera, dans un temps donné, des milliers de louis, mais, pour commencer, il faut absolument avoir cette pièce. De rien, rien ne sort.

Donc, le besoin précède l'organe, l'idée précède la manifestation, l'esprit s'exprime par la matière. Et la matière elle-même, c'est-à-dire la forme visible, n'est que l'expression et l'évidence de la substance essentielle qui se formule ainsi au moyen de la force vorticale, dont l'opération a changé sa condition antérieure. Ainsi est engendrée la polarité atomique d'où déroule la spirale de l'évolution. Il suit de là que la matière est capable, par le changement de sa polarité atomique actuelle, de retourner à son état primitif sans rien anéantir. Voilà l'opération connue par les alchimistes sous le nom de l'Œuvre sublime ; voilà la conversion des métaux en or ; voilà la transubstantiation de l'Eglise catholique. Car l'or alchimique, comme le Corps divin, c'est la Substance essentielle de l'univers.

Ainsi, je ramène tout à l'unité d'origine, — la Substance fondamentale génésique. Et je ramène tout à l'unité de terme, — l'être humain parfait. Et la forme humaine n'est que l'expression necessaire et fatale de la réalisation de la Personnalité, — c'est-à-dire, de la vie consciente d'elle-même. C'est la conscience réflechie ou doublée ; et par là elle diffère de la conscience intrinsèque dans la nature inorganique, et de la vie consciente simple des végétaux et des animaux. La conscience est innée dans la matière ; les éléments gazeux mêmes obéissent, selon leur capacité, aux lois naturelles ; l'assimilation, l'affinité chimique, la résistance, — tous ces attributs sont autant d'indices de l'existence d'une conscience inorganique, Mais c'est chez l'homme seulement que la conscience devient capable de se connaître elle-même par perception réflexe ; de cette action mentale sort la Responsabilité morale.

Nous voilà donc arrivés à pouvoir formuler ce principe, — que quoique l'homme ne diffère que de degré et pas d'espèce, des autres êtres dont les formes précèdent la sienne, il est humain *à priori* en raison de sa conscience réfléchie, c'est-à-dire, qu'il a la faculté de la pensée. Or, la pensée, c'est le dieu Thoth ou Hermès, génie de la philosophie, et selon les anciennes doctrines égyptiennes, créateur de la race humaine ; cette allégorie s'explique merveilleusement lorsqu'on comprend les mystères du culte sublime des Hermetistes.

De même que le monde des formes, ou l'univers phénoménal, sort de l'Essence unique et tend vers un type absolu, de même aussi dans le domaine psychique ou idéal, c'est la conception de l'Unité qui doit tout diriger et équilibrer. Sans cette conception, nul ordre, ni exactitude de pensée, et, par conséquent, nulle raison. La vie raisonnée et vraiment humaine, se base sur une philosophie exacte. Et l'idée fondamentale de la philosophie, c'est de ramener tout à l'unité ; de constituer des divers faits et des divers intérêts de notre existence une synthèse, un ensemble conforme, équilibré et harmonieux, parfaitement ajusté dans tous ses détails, comme une sphère dont tous les rayons se rapportent à un seul et même point central.

Or, c'est cet état d'équilibre dans les idées qui constitue la Justice; et c'est la faculté de reconnaître et de comprendre la nécessité de l'Unité Philosophique, qui est l'apanage distinctif de l'être raisonnable et éclairé.

Il suit du principe ainsi énoncé, que le philosophe ne doit jamais admettre la justesse d'une manière de voir qui oppose les indications et les intérêts scientifiques aux indications et aux întérêts de la morale; qui fait désaccord entre les égards du bien-être physique et ceux du bien-être psychique; qui crée la confusion entre les utilités matérielles supposées, et les nécessités de l'être spirituel.

A ce point de vue, et guidés toujours par ce principe de l'Unité Philosophique, examinons un peu la théorie et l'art de la Vivisection, telle qu'elle est pratiquée par nos biologistes modernes — pratique qui a été défendue récemment dans une Revue contemporaine par un professeur de la Faculté à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir.

Ensuite, nous examinerons les réclamations faites par lui et par ses confrères pour l'utilité de cette pratique, et de là nous passerons à la considération de la question morale.

D'après ce triple examen, nous verrons si nous devons accorder à la vivisection une place légitime dans les mœurs civilisées et humaines, — ces qualifications étant déterminées par l'application du principe philosophique déjà énoncé.

Et d'abord, il est bon de savoir la signification de ce mot vivisection. On est convenu d'exprimer par ce mot toute expérience scientifique sur les animaux vivants, entreprise dans un but autre que le bien-être propre de la victime. Ainsi, les empoisonnements, les brûlures, les privations forcées d'aliments ou de boissons, les inoculations de maladies, etc., — tous ces actes constituent les vivisections, de même que les dissections des tissus, ou l'arrachement des parties vitales. Certaines expériences sur les animaux leur sont peu pénibles, et ce sont celles-là que les partisans de la vivisection ont l'habitude de citer devant le public, pour présenter, sous couleur de rose, l'art moderne de la biologie. Mais le plus souvent, ces pratiques sont excessivement cruelles, et de

celles-là on ne parle guère, ou bien, on prétend que, par l'emploi invariable des anesthésiques, on supprime toute douleur chez les victimes.

Je dirai ici, en passant, quelques mots au sujet de l'usage des anesthésiques dans les laboratoires.

On ne peut que rarement administrer ces substances pendant les vivisections, — 1° parce que leur administration efficace *tue* le plus souvent les petits animaux, tels que lapins, cochons d'Inde, chiens de petite taille, etc.; — 2° parce que l'action de ces substances supprime ou dérange le système nerveux, et empêche toute observation sur l'action nerveuse, — et c'est précisément sur les nerfs que portent les plus douloureuses et les plus fréquentes expériences; — 3° parce que la durée d'un grand nombre de vivisections exclut absolument l'emploi de ces médicaments. La difficulté d'anesthésier les chiens est très grande. Les professeurs Pritchard et Lauder Brunton ont émis l'opinion que pour les chiens, l'administration du chloroforme est une opération plus pénible que la souffrance qu'on cherche à leur épargner; et même dans les cas où l'on réussit, l'effet efficace de la drogue ne dure jamais au-delà d'une vingtaine de minutes. La vivisection sans souffrance est une chimère, car à chaque instant la limite de l'action anesthésique peut être dépassée, et ce n'est qu'une faible nuance qui sépare l'état de stupeur de l'état d'agonie vive. Le moindre contre-temps, ou la plus légère irrégularité suffit pour rompre les conditions d'insensibilité, et transformer le sommeil en souffrance intense. L'opérateur pense surtout au succès de son expérience, et ne demande pas trop si l'état d'anesthésie de sa victime est complet ou continu. Il est absolument *impossible* de faire surveiller les vivisections, ou d'obtenir, à cet égard, des vivisecteurs des promesses dignes de confiance; et l'on ne fait que montrer son ignorance et sa crédulité, quand on demande des conditions pareilles. Une bouffée de chloroforme ou d'éther, — une injection préalable de chloral pour satisfaire au contrat exigé, ou bien pour assurer une condition passive du « sujet » pendant qu'on l'attache convenablement dans la gouttière, et l'expérience est prolongée bien au-delà des limites possibles de l'action de la drogue administrée.

M. le professeur Schiff, qui est vivisecteur depuis trente ans, m'a dit lui-même au mois d'avril dernier, qu'il ne se sert jamais d'anesthésiques proprement dits, mais seulement de stupéfiants et de narcotiques, qu'il introduit dans l'économie par injection. Or, l'on sait bien que ces substances n'ont pas la propriété de supprimer la douleur, elles engourdissent seulement, et cela si peu que les chiens ainsi traités sont parfaitement capables de se remuer et de marcher aussitôt qu'on les détache des gouttières et qu'on les met par terre. Le professeur Cl. Bernard nous a assuré que la morphine n'est pas un anesthésique et qu'elle ne dé-

truit pas la sensibilité, car le chien morphiné recule et crie quand il est pincé. Néanmoins, il est tellement stupéfié par cette drogue qu'il se laisse mettre dans la gouttière sans qu'il soit nécessaire de lui attacher une muselière (1).

Et encore, il y a bien des expériences pendant lesquelles on ne peut pas même se servir des stupéfiants. Le docteur Langerhaus, parlant devant la Chambre prussienne, 16 avril dernier, s'exprime ainsi : — « Il est impossible de se servir d'anesthésiques pendant les vivisections. Il y a beaucoup d'expériences dont les résultats seraient altérés par l'administration d'anesthésiques, et par conséquent l'emploi du chloroforme falsifierait entièrement les déductions. » Cela s'applique également aux effets des stupéfiants. Il continue, — « Pour la même raison, il est impossible de tuer l'animal aussitôt après la terminaison de l'expérience, car dans un nombre considérable de vivisections, c'est de la conservation de la vie que dépend toute la valeur de l'observation. » (2).

Enfin, comment veut-on, en face de tous ces obstacles, ces empêchements et ces impossibilités, demander l'insensibilisation des animaux soumis aux expériences biologiques? Vraiment, ces anesthésiques du laboratoire physiologique sont bien moins propres à endormir les victimes de la vivisection qu'à endormir la conscience morale du public mal instruit!

Je n'ai pas parlé de l'usage répandu du prétendu anesthésique, le curare. Cette substance paralyse les mouvements volontaires, tout en augmentant la force de sentir, et l'on maintient la vie de l'animal au moyen de la respiration artificielle, en attendant que les effets du poison se dissipent (3). Le pro-

---

(1) *Revue des Cours scientifiques*, vol. VI, page 446.

(2) Le professeur Cl. Bernard a soin d'informer ses élèves (Physiologie opératoire) que lorsqu'on veut se procurer du liquide sécrété par les organes intestinaux, surtout du pancréas, il faut bien éviter d'endormir l'animal pendant la vivisection, car l'effet d'un anesthésique quelconque serait de détruire l'action excitante qui produit la sécrétion. Beaucoup d'expériences sur la circulation sont dans le même cas.

(3) Cl. Bernard, *Revue scientifique*, 1871-2, p. 892; et Vulpian, *Leçons sur l'appareil locomoteur*, 1875, p. 660.

« Lorsqu'un mammifère ou un homme est empoisonné par le curare. l'intelligence, la sensibilité et la volonté ne sont point atteintes par le poison, mais elles perdent successivement les instruments du mouvement, qui refusent de leur obéir. Les mouvements les plus expressifs de nos facultés disparaissent les premiers : d'abord la voix et la parole, ensuite les mouvements des membres, ceux de la face et du thorax, et enfin les mouvements des yeux, qui, comme chez les mourants, persistent les derniers. Peut-on concevoir une souffrance plus horrible que celle d'une intelligence assistant ainsi à la soustraction successive de tous les organes qui, suivant l'expression de M. de Bonald, sont destinés à la servir, et se trouvant en quelque sorte enfermée toute vive dans un cadavre? Dans tous les temps, les fictions poétiques qui ont voulu émouvoir notre pitié nous ont représenté des êtres sensibles renfermés dans des corps immobiles. Notre

fesseur Cl. Bernard dit à ce sujet (*Revue des Deux-Mondes*, septembre 1864), que l'action de la drogue curare est accompagnée des souffrances les plus atroces que l'imagination de l'homme puisse concevoir, et que l'organisme, quoique absolument immobile, retient intactes la sensibilité et l'intelligence. C'est un cadavre qui entend et qui distingue tout ce qui se passe autour de lui, qui souffre quand on le pince ou l'irrite, et qui jouit de la conscience et de la volonté, quoique le pouvoir de les exprimer soit perdu. Néanmoins, le même auteur n'hésite pas à dire dans ses « Leçons de Physiologie opératoire, » 1879, p. 168, que le curare s'emploie beaucoup comme moyen d'immobiliser les animaux destinés à la vivisection, et qu'il y a peu d'observations dont le récit ne commence par l'avis qu'elles ont été faites sur des chiens curarisés. Le docteur Hoggan, élève du professeur Cl. Bernard, écrit : — « J'ai souvent vu opérer des animaux empoisonnés par le curare devant un auditoire qui les croyait insensibles à la douleur parce qu'ils étaient incapables de la montrer par des mouvements, et pendant tout le temps de l'opération les pauvres bêtes subissaient un double martyre, afin que les sentiments de l'auditoire fussent respectés. » (1).

---

imagination ne saurait rien coneevoir de plus malheureux que des êtres pourvus de sensation, c'est-à-dire pouvant éprouver le plaisir et la peine, quand ils sont privés du pouvoir de fuir l'un et de tendre vers l'autre. Le suppliee que l'imagination des poètes a inventé se trouve produit dans la nature par l'aetion du poison américain. Nous pouvons même ajouter que la fiction est restée ici au-dessous de la réalité.

Chez les animaux empoisonnés par le curare, nous aurions été dans l'erreur la plus eomplète, si de l'absence du mouvemcnt nous avions conelu à l'absenee de la sensibilité..... En effet, dans ce corps sans mouvement, derrière cet œil terne, et avec toutes les apparences de la mort, la sensibilité et l'intelligence persistent encore tout entières. Le eadavre que l'on a devant les yeux entend et distingue ce que l'on fait autour de lui ; il ressent des impressions douloureuses quand on le pince et qu'on l'excite. En un mot, il a encore le sentiment et la volonté, mais il a perdu les instruments qui servent à les manifester....... Cette mort, qui nous paraît survenir d'une manière si calme et si exempte de douleur, est, au contraire, accompagnée des souffrances les plus atroces que l'imagination de l'homme puisse concevoir. » « Le Curare, » artiele par Cl. Bernard. *Revue des Deux-Mondes*, sept. 1864.

(1) *Evidence of a Witness*, 1876.

Je cite l'extrait suivant des *Archives de physiologie*, vol. II, de l'année 1869, p. 650 :

« Observations de M. Paul Bert sur un chien curarisé. Sous la peau d'un chien vigoureux, de moyenne taille, j'introduis six centigrammes de curare à l'état solide et six centigrammes de la même snbstance dissous dans six grammes d'eau. Après quelques minutes, l'animal trébuche sur ses pattes de devant, marchant sur ses ongles, puis il tombe et présente tous les symptômes habituels de cet empoisonnement ; il défèque, urine un peu, émet beaucoup de salive visqueuse, et pleure abondamment.

« J'ouvre la traehée, et j'y introduis la buse d'un soufflet mis en mouvement intermittent par une ehute d'eau agissant sur une roue à

Lorsqu'on envisage les pratiques de la vivisection, telles qu'elles se présentent journellement par toute l'Europe dans tous les laboratoires de physiologie, on est frappé de la disproportion qui existe entre l'intensité de la douleur infligée aux victimes et la valeur scientifique du fait qu'on cherche à établir. Ainsi, pour observer les effets intestinaux des brûlures étendues, — effets qu'on peut étudier tous les jours dans les hôpitaux de toutes les villes, — on prend des chiens de grande taille, on les enduit de térébenthine sur tout le corps qu'on enflamme ensuite, afin de produire les brûlures de l'intensité et de l'étendue voulues. Ou bien, pour pouvoir dresser une table synoptique indiquant la quantité d'eau et d'acide carbonique expirée par tel ou tel animal soumis à l'excès de la douleur, on enfonce dans tout le corps des lapins, des cochons d'Inde ou des pigeons, de longs et minces clous, et dans cet état on déchire toute la peau entre les dents d'une pince de fer munie de griffes. Ou bien, on brise les membres de l'animal au moyen d'un appareil imaginé et construit spécialement dans cette intention. Telle a été la pratique du professeur Mantegazza, de Milan, citée par lui-

---

auges. (Cette machine a été fixée par M. Gréhant, dans le laboratoire de M. Claude Bernard au Collège de France.) J'exécute ainsi une respiration artificielle très régulière.

Le nerf pneumogastrique du côté droit est mis à découvert et lié. on en fait autant pour le nerf sciatique du même côté.

« Après quelques minutes, le nerf sciatique n'agit plus sur les muscles. Pendant DIX HEURES, on examine d'heure en heure l'action des nerfs, l'état des pupilles, etc., et à chaque observation on constate les faits suivants qu'il suffira de décrire une fois.

« La pupille du côté droit est contractée, celle du côté gauche très dilatée. La galvanisation du pneumogastro-sympathique au cou, d'un côté ou de l'autre, amène la dilatation pupillaire et la projection de l'œil en avant; cet effet est, naturellement, beaucoup plus marqué à droite. Mais il est réel à gauche.

« La galvanisation du nerf pneumogastrique, d'un côté ou de l'autre, arrête parfaitement le cœur.

« L'iris du côté sain (côté gauche) se contracte quand on fait tomber sur lui la lumière.

« Enfin, — et c'est là le point sur lequel je désire appeler particulièrement l'attention, — l'excitation galvanique du bout central du nerf sciatique lié, celle du nerf médian, celle du nerf sous orbitaire, amène une contraction vésicale. Cet effet ne s'obtient que par l'intervention des nerfs de sensibilité appartenant à la vie animale. Ni le pneumogastrique, ni le sympathique au cou, ni les nerfs splanchniques ne donnent rien de semblable.

« Après DIX HEURES de respiration artificielle, l'animal était refroidi de 3 ou 4 degrés (température de l'air 12°).

« Le lendemain matin, il était mort, et l'appareil à respiration artificielle marchait toujours ; mais peut-être, pendant la nuit, y avait-il eu quelque irrégularité. »

Et pendant toute la journée et la plus grande partie de la nuit suivante, ce chien, ainsi disséqué et mutilé vivant, a senti d'une manière exagérée (le curare est une hyperesthésique) chaque incision, chaque choc électrique le long de ses nerfs mis à nu et irrités, — sans pouvoir articuler un seul cri de douleur !!

même dans ses ouvrages intitulés *La Physiologie de la Douleur* et *De l'action de la douleur sur la respiration* (1).

Le professeur Cl. Bernard nous donne, dans son traité physiologique intitulé *Leçons sur la chaleur animale* (1876), la gravure d'une fournaise ou étuve dans laquelle il renfermait des lapins, des chiens ou d'autres animaux pour les rôtir tout vifs. Les tables statistiques dressées par lui nous informent que la durée de l'agonie peut être graduée selon le degré de chaleur employé. Ou encore avec le même appareil, observe le professeur, on peut faire bouillir des animaux, en leur plongeant le corps dans de l'eau placée sur la fournaise allumée. On observe toujours, assure-t-il, les mêmes phénomènes et les mêmes symptômes. D'abord, on voit une agitation un peu prononcée. Plus tard, la respiration et la circulation s'accélèrent. L'animal ouvre la bouche et respire péniblement. Plus tard encore, il devient impossible de se rendre compte du nombre des respirations, tellement elles sont rapides et difficiles. Enfin, surviennent des convulsions et des agonies, et l'animal meurt, ordinairement en poussant un cri.

M. Cl. Bernard a rôti vivants dans cette fournaise, et dans d'autres, même plus compliquées, des centaines de chiens, de lapins et de pigeons. Plusieurs autres physiologistes en ont fait autant. Et qu'a-t-on cherché? qu'a-t-on appris? On a appris quelles sont les souffrances éprouvées *de visu* dans la mort par la chaleur, et à quel degré de chaleur succombe tel ou tel animal. Pas autre chose. Pas la plus petite contribution, si minime qu'elle soit, à la thérapeutique ou à la pathologie de la fièvre.

M. Brachet, physiologiste français, raconte l'expérience suivante. Il inspirait à un chien une grande aversion pour lui ; chaque fois qu'il le voyait il le tourmentait, et le faisait souffrir d'une façon quelconque. Lorsque ce sentiment avait atteint son plus haut degré, de telle sorte que l'animal devenait furieux chaque fois qu'il le voyait, M. Brachet lui crevait les yeux. Il put dès lors paraître devant le chien sans qu'il manifestât aucune antipathie, mais s'il parlait, ses aboiements et ses mouvements agités témoignaient de l'indignation qui l'animait. M. Brachet lui détruisait alors les tympans des deux oreilles, et désorganisait l'oreille interne de chaque côté. Lorsqu'une inflammation intense l'eut rendu complètement sourd, il lui remplit les oreilles de cire chaude. Il ne pouvait dès lors, ni voir, ni entendre. Cette série d'expériences fut ensuite répétée sur un autre chien. Le prix de physiologie fut accordé par l'Institut de France à l'auteur de ces expériences.

---

(1) Mantegazza partage la douleur ainsi causée en quatre degrés : « molto dolore », « crudeli dolori », « dolore intenso » et « dolori atrocissimi ».

M. le professeur Goltz, de Strasbourg, raconte à son tour ce qui suit :

« Une jeune chienne très vive, et inteligente, qui avait appris à donner la patte des deux côtés, eut la moitié gauche du cerveau enlevée au moyen de deux perforations faites le 1er décembre. Cette opération lui produisit la paralysie de la patte droite. Lorsque je lui demandais la patte gauche elle la posait immédiatement dans ma main. Puis je lui demandais la droite, mais la bête se contentait de me regarder tristement, car elle n'était plus capable de la mouvoir. J'insistais, la chienne faisait passer sa patte gauche de l'autre côté et me l'offrait du côté droit, comme pour s'excuser de ne pouvoir me présenter la droite. Le 13 janvier, une seconde partie du cerveau fut détruite ; le 15 février, une troisième, et le 6 mars, une quatrième ; cette dernière opération causa la mort. »

M. le professeur Béclard, de la Faculté de Paris, dont les écrits ne sont que des catalogues de vivisections, raconte dans son *Traité élémentaire de Physiologie*, destiné aux mains des étudiants, des centaines de ces opérations d'un caractère atroce. De ce livre je citerai deux exemples seulement, que ses jeunes lecteurs pouvaient facilement reproduire :

« Lorsqu'on supprime sur les animaux l'évaporation cutanée, et qu'on s'oppose ainsi d'une manière absolue à la sortie de la vapeur d'eau et à celle de l'acide carbonique, il s'établit peu à peu des désordres graves, qui se terminent par la mort des animaux. Pour supprimer les fonctions de la peau, on a imaginé de mettre à nu, par la tonte du poil, la peau du chien, du mouton, du lapin, du cheval, et de recouvrir la surface rasée, avec un vernis épais et siccatif. Les animaux ainsi préparés, ont succombé au bout d'un temps variable ; il est rare qu'ils aient survécu plus de 6, 8, 10 ou 12 heures. Après la mort, on trouve les tissus et les organes gorgés d'un sang noir. Il est plus que probable que l'acide carbonique non expulsé, a amené à la longue, une asphyxie lente. M. Endhuisen est arrivé à graduer la durée de la vie. Un lapin, entièrement couvert de vernis, meurt en 10 heures. Lorsqu'il n'y a que le douzième, le dixième, ou le huitième de la surface du corps enduit de vernis, l'animal survit. Le sixième, le quart, ou plus encore de la surface étant couvert, l'animal souffre et meurt au bout de 96, de 48, ou de 24 heures. » (pp. 422, 423.)

« Voici, dit le même professeur, dans ce même ouvrage, d'autres résultats curieux (!) : On coupe à droite, sur un lapin, le grand sympathique au cou, et lorsque les vaisseaux du globe oculaire du même côté sont dilatés, *on verse de l'acide acétique concentré sur les deux yeux*. Les yeux se troublent à l'instant, l'épithelium cautérisé ne tarde pas à se détacher, une conjonctivite violente éclate, et, la cornée est

encore si trouble au bout de quatre semaines, qu'on n'aperçoit pas la pupille. » (p. 1,083.)

C'est assez. Je m'arrête. Ce ne sont pas là des enfantillages d'aliénés, ce sont les occupations scientifiques (!) de nos physiologistes les plus distingués. Ce sont les moyens d'instruction offerts par notre Faculté de médecine aux jeunes garçons (et filles) qui aspirent à connaître les phenomènes de la vie organique. La plupart de ces phenomènes constituent des faits banals que toute personne, capable de la moindre observation et réflexion, connaît par instinct même ; le reste est facile à vérifier chaque jour dans nos salles d'hôpital, et cela d'une manière beaucoup plus saisissante et plus scientifique.

Un jour, à Paris, il m'est arrivé, en passant dans la rue, de voir un magasin où l'on exposait dans la vitrine une gravure copiée d'un tableau du moyen âge. On y voyait une représentation des peines de l'enfer, et les tortures des âmes damnées. De tous côtés, des démons armés de scies, de fers rouges, de griffes et de feu, s'agitaient autour des malheureux, dont les corps, découpés, déchirés, ensanglantés, éventrés et brûlés, présentaient un hideux spectacle. Je me détournai avec étonnement et dégoût de cet affreux tableau, quand tout à coup une idée vive s'empara de mon esprit. Si seulement, au lieu de ces êtres de forme humaine, condamnés aux peines infernales, on mettait là, à leur place, des figures d'animaux, on aurait devant ses yeux une représentation fidèle du laboratoire du vivisecteur moderne. Et, cependant, il y a deux points de différence capitale à noter. L'enfer de l'Eglise, bien qu'il soit une superstition odieuse, a été imaginé comme mesure de justice pour la punition des malfaiteurs : l'enfer de la science, c'est une vérité terrible, et ses victimes sont non seulement innocentes, mais incapables de crime.

Maintenant que j'ai un peu exposé la nature des actes qui ont lieu journellement dans nos laboratoires physiologiques, nous allons voir si vraiment toutes ces souffrances sont indispensables à la science. Et ici je tiens à faire observer d'avance que les partisans de la vivisection nous disent bien souvent : « Lorsqu'on veut étudier quelque chose sérieusement, il faut l'examiner de près; il faut donc, si l'on veut étudier la physiologie, regarder attentivement la marche de la vie et les fonctions organiques dans le corps vivant, de même que, lorsqu'on désire connaître les sciences de géologie, de botanique ou de chimie, on brise les roches, on découpe les plantes ou bien on analyse les éléments inorganiques. »

Mais, notez bien que les études de la vivisection ne sont en rien comparables aux études sur les corps inconscients (1)

(1) C'est-à-dire n'ayant pas un *organon* de conscience.

et inorganiques. Le géologue, quand il brise ses pierres et ses roches, ne dérange et ne détruit rien d'essentiel dans la composition intégrale de la substance qu'il examine. Chaque élément reste tel quel, le marteau ne change rien à la nature des fossiles, des marbres, des schistes. Lorsqu'on découpe une fleur, une plante, on n'a pas affaire non plus aux êtres sensibles et doués d'un système nerveux; par conséquent, les conclusions tirées de ces études sont parfaitement dignes de confiance. C'est la même chose pour la chimie, pour l'anatomie, l'astronomie, et enfin pour tous les travaux sur les corps ou les substances qui ne sont pas dans le domaine de ce que nous appelons la VIE CONSCIENTE. Et encore, toutes les études que je viens de signaler ont rapport à la substance et au corps même qu'on étudie. On examine les roches pour savoir la nature et l'origine des roches, on dissèque les fleurs pour savoir la nature des fleurs; on analyse les éléments chimiques pour en connaître la valeur et le caractère, etc. Mais on vivisecte les animaux pour savoir, non pas la fonction des organes de ces bêtes, mais celle des organes humains! Voilà une différence déjà bien tranchée, et comme nous le verrons bientôt — c'est une différence énorme.

Un médecin anglais distingué comme histologiste, et auteur de plusieurs découvertes importantes, lequel, pendant quelques années, étudia dans le laboratoire de M. Cl. Bernard, à Paris, parle ainsi au sujet des expériences sur les animaux :

« Je comprendrais à la rigueur un physiologiste qui dirait : Acquérons d'abord à l'aide des préparations microscopiques la connaissance exacte des éléments individuels du corps animal, de leur position, de leur forme, de leurs changements; et, la connaissance des parties du corps acquise, voyons de quelle manière nous pouvons influencer expérimentalement l'ensemble du mécanisme. » Mais, à mes yeux, le comble de la déraison, c'est de casser d'abord les parties de la machine et de déranger ou de renverser l'action des autres parties, dans le but de chercher à connaître, par ces moyens, les vrais principes qui régissent la machine, et qui dirigent le mécanisme des parties individuelles dont nous ignorons jusqu'aux actions élémentaires. »

Or, le corps vivant animal n'est pas une machine comme une montre, dont on peut ôter une roue, ou déplacer le spiral, et ensuite les remettre en place à volonté. Chaque organe, chaque filet du corps vivant a sa fonction propre, et le moindre dérangement du système nerveux qui domine le tout, entraîne des effets et des influences impossibles à prévoir ou à arrêter. Pas une glande, pas un organe du corps qui ne soit traversé, enlacé, pénétré par des filets nerveux d'une finesse et d'une complication extraordinaires, et dont les ramifications, les anastomoses et les relations intimes sont distribués partout le corps. Il résulte de là qu'aucune

lésion ou excision ne peut être faite sans affecter médiatement et immédiatement le système rachidien (ou spinal) et les ganglions nerveux sympathiques, en produisant ainsi des résultats impossibles à démêler des effets produits par la lésion locale.

Rappelons aussi que le vivisecteur, lorsqu'il veut faire l'ablation d'un organe quelconque, ou lorsqu'il veut opérer sur quelque glande ou quelque ganglion contenu dans les profondeurs des tissus, est forcé, pour arriver à son but, de léser, de dehors en dedans, les chairs et les tissus extérieurs, et qu'il détruit ainsi, nécessairement, d'innombrables relations intimes dont il ne se rend aucun compte. C'est ainsi que Ferrier a été égaré dans ses expériences sur les cerveaux des singes, — ce que trop tard il a lui-même reconnu. Son procédé consiste à percer, avec un trocart, le crâne de l'animal, et à introduire par l'ouverture un poinçon muni d'ailettes qui se déploient et tournent pour déchirer la substance nerveuse du cerveau, ou bien un fil métallique chauffé au rouge pour brûler cette substance. Or, de tels procédés, — les seuls à la disposition du vivisecteur, — entraînent la lésion et la destruction, non seulement des ganglions internes, mais nécessairement du tissu et des membranes au travers desquels doivent passer les différents instruments. La substance médullaire externe de la région que l'on désire atteindre est également lésée, et il y a, de plus, affection de la substance corticale de l'hémisphère dans le voisinage de centres supposés autres que celui que l'on recherche actuellement. Donc, c'est une question pendante que de savoir jusqu'à quel point les effets observés subséquemment sur l'animal mutilé sont dus aux lésions extérieures et à l'inévitable lacération des fibres corticales, et jusqu'à quel point ces effets sont dus à la destruction actuelle des ganglions internes eux-mêmes. Ferrier admet tout cela, et il termine un compte rendu détaillé de ses recherches en faisant ces observations :

« Les expériences faites sur les animaux, même sur les singes, spécialement choisis à cause de leur intelligence et de leur proche ressemblance avec l'homme, en structure, habitudes et développement, conduisent souvent à des conclusions sérieusement en désaccord avec des faits bien établis déduits de l'observation clinique et pathologique. La solution décisive de pareilles questions dépendra principalement de recherches minutieuses cliniques et pathologiques. Les expériences sur les animaux faites par des praticiens différents ont amené des vues divergentes. »

En fait, l'étude de la fonction du tissu nerveux sur tout autre animal que l'homme, dans l'intention d'en faire une application à l'homme, abonde nécessairement en difficultés et en complications innombrables, qui proviennent des degrés variables de l'évolution de l'organe nerveux central,

depuis le plus simple mécanisme réflexe jusqu'à l'élaboration encéphalique la plus haute, et suivant la place occupée par le sujet dans l'échelle du développement. Or, c'est ici que je me trouve forcée d'exprimer une opinion toute différente de celle émise avec tant d'adresse par M. Ch. Richet. Toute étude physiologique de n'importe quel organe ou tissu, est nécessairement l'étude du système nerveux, car les fonctions et la manière d'être de chaque élément vivant se rapportent en dernier lieu à la fonction et à la manière d'être de l'élément vital essentiel, — c'est-à-dire du principe constituant nerveux.

Et c'est précisément la différence subtile, mais énorme, qui existe entre la manière d'être du système nerveux chez l'homme et chez les bêtes, qui nous distingue d'elles, et qui fait que M. Ch. Richet jouit aujourd'hui du droit légal de commettre, vis-à-vis du singe anthropoïde, des actes qui, s'il les commettait vis-à-vis de l'homme, seraient punis de mort. Et, lorsqu'on sait que cette différentiation nerveuse occulte est capable de constituer à elle seule une distinction si vaste, comment veut-on que l'étude de la physiologie dans la bête soit susceptible d'expliquer efficacement les mystères de la vie humaine? Au point de vue de la science, on peut dire que l'évolution dépend principalement et primitivement de la différentiation du système nerveux; que l'homme est le produit d'un développement caractérisé par certains modes d'arrangement et d'action moléculaires nerveuses. Il est donc évident que, s'il partage avec les animaux la fraternité de la souffrance, il en diffère énormément par la méthode et la qualité des phénomènes subtils compris dans l'opération directe et réflexe du système nerveux; et d'autant plus, en fait, que le degré de perfection mentale et physique de l'être humain varie avec chaque individu.

En face de semblables considérations, il est irrationnel de supposer que certains effets observés par le vivisecteur dans le corps d'un chien ou d'un lapin brutalement mutilé, soient susceptibles de fournir une interprétation d'une action physiologique ou pathologique dans le corps d'un homme, dont les ressorts, la manière d'être et les fonctions de la vie nerveuse diffèrent si essentiellement des mêmes choses chez les bêtes.

Ce n'est pas tout. Si l'animal sur lequel on opère n'est pas anesthésié, ou, comme il arrive le plus souvent, s'il est seulement légèrement engourdi, ou stupéfié par l'injection intra-veineuse des narcotiques, — il faut ajouter à l'effet destructeur et mutilateur du bistouri ou de la scie, l'effet réflexe de l'état nerveux troublé et désordonné par la terreur et par la souffrance (1). Si l'animal est, au contraire,

(1) Et que dirait-on de l'emploi de la drogue *hyperesthésique* — le curare?

complètement anesthésié, — ce qui arrive bien rarement, — l'état nerveux qu'on obtient ainsi n'est pas moins anormal, et, dans ce cas, il faut ajouter une nouvelle complication aux effets trompeurs de la mutilation extérieure et violente.

Dans l'un et l'autre cas, l'animal qui subit l'expérience, n'est jamais dans un état physiologique, et l'on ne peut jamais conclure logiquement des données de la vivisection aux phénomènes vitaux naturels et normaux.

S'il en est ainsi des recherches physiologiques, la vivisection n'est pas, assurément, moins trompeuse comme moyen d'études pathologiques. Or, la maladie chez l'homme et chez la bête résulte, — sauf dans les cas de violence extérieure, — d'un développement ou d'un progrès morbide, lent, avançant graduellement de l'organe ou du tissu affecté vers les parties extérieures, et détruisant peu à peu la fonction organique en suspendant la nutrition nerveuse et vasculaire. Mais la lésion artificielle de la vivisection suit nécessairement une marche inverse, et, par conséquent, elle n'est pas comparable à la maladie. La main du vivisecteur, — au rebours du travail morbide, — opère du dehors en dedans, et les lésions produites sont le résultat, non pas d'une compression graduelle interne ou d'un dépérissement spontané, avec tout l'enchaînement de causes et de symptômes qui l'ont accompagné, mais elles sont les effets subitement et violemment produits par une action purement mécanique et artificielle, dont les opérations immédiates et finales n'ont aucune analogie avec la marche du procès morbide chez une personne atteinte de maladie.

On voit, d'après ce court exposé, que la pratique de la vivisection n'est nullement comparable aux recherches dans le domaine de la chimie, de l'astronomie, etc., auxquelles M. Ch. Richet prétend l'assimiler. Elle en diffère intrinséquement par sa méthode, par son caractère et par ses résultats. Elle n'est pas scientifique, et par sa nature même elle ne peut pas l'être. Tous les moyens de recherche autorisés dans les autres voies de la science sont exacts, et si l'on s'égare et se trompe parfois, ce n'est pas l'élément objectif de l'étude qui est en faute, mais l'entendement ou le raisonnement de l'étudiant. Mais la recherche par la vivisection animale pèche par principe ; elle est faussée *à priori* par la nature même de ses moyens et de son objectif ; et, par conséquent, elle ne doit pas être admise comme scientifique au même titre que les recherches des géologues, des chimistes, des anatomistes.

Ces réflexions m'amènent en face des réclamations faites par M. Ch. Richet et ses partisans en faveur de l'utilité pratique de la vivisection. Ils nous disent que la découverte de la circulation du sang et beaucoup d'autres connaissances indispensables à la science de la physiologie nous ont été

acquises par ce genre d'expériences. Ils nous répètent la comparaison tout à fait inexacte et illogique entre l'organisme vivant et une montre mécanique, comparaison dont j'ai déjà démontré l absurdité; — ils nous parlent de l'insuffisance de l'anatomie comme moyen d'étudier les fonctions vitales, comme si nous n'avions pas à notre disposition tout un cortège de sciences adjointes, surtout l'investigation clinique, et l'observation des phénomènes des *procès* physiologiques et pathologiques, naturellement déroulés sous nos yeux. Nous verrons que ce sont précisément ces derniers moyens d'étude qui ont fourni aux grands hommes de la science médicale leurs plus précieux renseignements.

L'étude scientifique de la physiologie repose sur les données de l'anatomie comparative, de l'histologie, de la chimie, de la physique, de l'expérience biologique légitime, de la clinique et de la pathologie chez l'homme. Dans le domaine de l'histologie on étudie, à l'aide du microscope, la structure intime des tissus animaux. Pour ces études, il est nécessaire d'examiner ces tissus à l'état frais, on se les procure d'animaux récemment expirés, car l'on sait que la vie organique des éléments anatomiques persiste après la mort de l'individu. On examine aussi de cette façon les animalcules infusoires, bacillæ, etc., et autres organismes microscopiques qui nagent dans du liquide sous la lentille. Ainsi nous pouvons étudier les corpuscules du sang humain, les muscles des insectes, les tissus embryonnaires, etc. Et si l'on désire observer la circulation du sang *de visu*, on prend une grenouille vivante, on étend sous l'objectif le tissu transparent de sa patte, et l'on a devant soi le phénomène qu'on veut constater. La grenouille n'est nullement blessée, on la tient soigneusement enveloppée d'une serviette mouillée, ses orteils sont séparés par des filets de soie à coudre, mince et souple. Il est même nécessaire au succès de l'expérience que l'animal ne soit pas irrité par la chaleur de la main, parce que la moindre violence serait capable de modifier et de déranger le cours du sang dans les vaisseaux de la patte.

Dans le domaine de la chimie, on apprend la nature et la composition des sécrétions et des excrétions de l'organisme, leurs réactions et leurs caractères normaux et morbides. Ce sont là des connaissances importantes, et ces connaissances sont acquises à l'aide des liquides obtenus des êtres humains vivants ou morts, ou bien, des animaux, mais sans aucune nécessité de les vivisecter.

Dans le domaine de la physique, les phénomènes vitaux sont exposés à l'aide de la démonstration des lois naturelles. L'action de la pression atmosphérique par rapport au poumon, la théorie de la contraction musculaire, de la marche de la masse sanguine dans les artères, de la réfraction des rayons lumineux, etc., — toutes ces questions trouvent leur

explication et leur démonstration au moyen d'appareils ingénieux et élaborés; illustratifs du *processus* naturel. A l'aide de ces instruments perfectionnés, le jeune étudiant comprend parfaitement l'action physiologique des divers organes, sans aucune nécessité d'ouvrir devant ses yeux inexpérimentés, les corps vivants et palpitants des animaux, spectacle d'où il ne retirerait certainement pas le quart de l'instruction qu'il reçoit de l'examen d'appareils mécaniques que son toucher ne dérange pas, et qu'il peut contempler tant qu'il voudra sans émotion et sans regrets. Puis, nous avons plusieurs instruments destinés à mesurer l'action de certains organes; tels sont le sphygmographe, le cardiographe, l'ophthalmoscope, le laryngoscope, le thermomètre, le stethescope, etc. Ces instruments peuvent être appliqués sans la moindre souffrance, à l'examen détaillé du pouls, du cœur, de l'œil, du larynx, de la chaleur animale, de la respiration chez l'être humain vivant. Vient ensuite l'étude des phénomènes biologiques au moyen d'expériences légitimes. J'appelle « expériences légitimes » ce genre d'expériences dans lesquelles les fonctions vitales ne sont pas dérangées et bouleversées avant d'être examinées, dans lesquelles on ne risque pas d'être égaré par les effets trompeurs de la souffrance, des émotions nerveuses, ou par l'influence des anesthésiques ou autres drogues. Je parle des observations faites sur des grenouilles, des rats, des souris et autres petits animaux récemment morts, dont les cadavres conservent intacts les phénomènes réflexes de la corde dorsale et les propriétés contractiles du tissu musculaire. On étudie ainsi le caractère et les fonctions de la fibre nerveuse, qu'on peut facilement stimuler sur le cadavre d'une grenouille décapitée, ainsi que les mouvements cardiaques et l'électricité musculaire qu'on démontre au moyen d'un membre amputé ou des tronçons de tissu musculaire pris sur un animal mort.

M. Ch. Richet se trompe singulièrement s'il croit que la découverte du galvanisme est redevable à la vivisection ! Le fait est que l'histoire de cette découverte nous montre qu'elle est sortie, non pas de l'esprit de Galvani lui-même, mais de celui de sa femme; non pas du laboratoire scientifique, mais de la cuisine, — la cuisine que M. Richet nous accuse si plaisamment de préférer à la science ! — non pas des agonies d'une grenouille vivante, mais d'une grenouille bien morte, écorchée, découpée et prête à être jetée dans le pot-au-feu !

Voici le récit de l'incident qui, d'après l'assurance un peu téméraire de M. Richet, a été le point de départ de l'invention de la télégraphie électrique.

Mme Galvani ayant tué et écorché quelques grenouilles pour faire sa soupe, les plaça sur une table près du conducteur d'une machine électrique nouvellement chargée. Ayant à la main un bistouri, également chargé par contact

avec la machine, elle observa qu'en touchant les membres des grenouilles avec cet instrument, il se fit une contraction marquée du tissu musculaire. Lorsque son mari fut de retour, M[me] Galvani lui raconta ce qu'elle avait remarqué, et à son tour il reprit l'expérience. Mais la chose est restée là jusqu'aux découvertes de Volta, qui, le premier, démontra la vraie nature de cette expérience, que Galvini avait fort mal comprise, et qu'il ne voulut pas comprendre alors même que Volta l'expliqua clairement (1).

Or, la vérité est que l'invention de la télégraphie électrique est due, non pas à M[me] Galvani ni à son mari, ni même à Volta, mais à Franklin, à Watson, à Lesage, à Reusser, à de Salva, à Oersted, à Ampère, à Faraday, à Barlow, à Arago. En 1747, Watson, et, en 1748, Franklin firent la découverte que l'électricité est capable de nous servir comme moyen de communication intelligente; et, en 1774, Lesage, à Genève, et, un peu plus tard, Lomond, à Paris construisirent des signaux à cette intention. En 1794, Reusser, et, en 1798, de Salva envoyèrent des courants électriques le long de fils métalliques mesurant une distance considérable. Or, la découverte de M[me] Galvani date de 1790 et la pile voltaïque de 1800.

---

(1) Le lecteur est prié de consulter les « Philosophical transactions » de 1793, volume XVII, page 285, où il trouvera un article qui contient le texte des lettres adressées par M. Volta à M. Cavallo.

L'article critique l'ouvrage de Galvani intitulé : *De viribus electricitatis in Motu Musculari commentarius* 1791; et après avoir donné le récit des expériences déjà citées, observe: — « Ce fut le hasard qui présenta à M. Galvani ces phénomènes qui ne l'auraient pas tellement étonné, s'il avait mieux compris et considéré les effets d'atmosphères électriques. Cependant peu de personnes auraient cru qu'un courant électrique, trop faible pour être démontré par un électronomètre des plus sensibles, serait capable d'influer si puissamment sur les organes d'un animal, et d'exciter dans ses membres, *découpés depuis plusieurs heures, des mouvements aussi vigoureux que chez l'animal vivant.* »

Pour reproduire l'expérience de M[me] Galvani, voici ce qu'il faut faire. Prenez une grenouille, coupez-lui la tête; puis, ôtez les membres supérieurs; dépouillez la peau des membres inférieurs; videz l'abdomen; séparez l'épine dorsale au-dessous de l'origine des nerfs sciatiques, afin que ces nerfs forment le seul moyen de connexion avec les cuisses. Puis enveloppez l'épine dorsale et les nerfs avec un morceau de feuille d'étain; posez les membres inférieurs ainsi isolés sur une plaque d'argent, et complétez la chaîne par le contact des deux métaux. Les mouvements convulsifs se produisent immédiatement. Mais ces mouvements ne sont pas dus, comme croyait Galvani, à l'électricité animale, mais au courant métallique facilité par la surface mouillée du tissu musculaire. C'est le principe de la pile voltaïque. Et l'on peut obtenir le même phénomène en appliquant contre un côté de sa propre langue une plaque de zinc et contre le côté opposé une plaque d'argent, ayant soin de faire toucher les bouts des deux plaques. Donc, non seulement les grenouilles de Galvani étaient *mortes*, et mortes « depuis plusieurs heures », mais, pour révéler et utiliser ces phénomènes, il est beaucoup mieux de se servir d'autres substances que des tissus animaux; comme l'a prouvé la pile voltaïque.

Ces dernières découvertes ont été le point de départ d'une deuxième classification des phénomènes électriques (électricité par frictiou), mais comme l'on voit bien, l'invention de la télégraphie électrique sort incontestablement des ateliers de Franklin et de Watson, en Amérique et en Angleterre et non pas de la cuisine des Galvani.

Avant de quitter ce sujet, il suffit de remarquer que le galvanisme peut être étudié, non seulement sur les membres amputés et les tronçons musculaires des grenouilles, mais sur l'homme vivant, par des procédés qui mettent clairement en évidence le courant musculaire et la variation négative.

On a prétendu également que la vivisection fut nécessaire à la découverte des vaisseaux lymphatiques. Eh bien ! ces vaisseaux, comme observe le célèbre physiologiste, Sir Ch. Bell, peuvent être très bien étudiés chez les animaux récemment morts. Quand on lie les vaisseaux mésentériques dans le cadavre, on constate, si l'animal n'a pas été à jeun au moment de sa mort, l'état chargé des lymphatiques. Si, au contraire, il a été à jeun, ces vaisseaux ne contiennent qu'un liquide atténué. Liberkühn et Cruikshank ont eu l'occasion d'étudier les lymphatiques chez l'être humain ; — des cas semblables se présentent toutes les fois qu'on peut disséquer une personne expirée subitement après un repas. La découverte effective de ces vaisseaux est ordinairement attribuée à Aselli et à Pecquet, qui pratiquaient la vivisection vers la fin du dix-septième siècle ; mais il paraît probable, d'après l'extrait suivant, que la gloire de cette découverte revient en premier lieu à l'anatomiste suédois, le professeur Rudbeck, d'Upsal. Ses observations à ce sujet datent de 1660-61. Il dit : *Veteres, in indagandâ vera causâ hydropis, intenti, hepar omnis hydropis auctorem statuebant. Sunt prætcrea et aliæ diversorum sentcntiæ, quot fere authorum capita, propterea quod nemini illorum, vasa hæc serosa videre contigerit. Non inviti ergo nos ab eorum sententiâ recedimus, freti* συνοψια *apertorum cadaverum.* On sait que les vaisseaux dont parle le professeur Rudbeck ne sont autres que les « vasa lymphatica ».

Vient ensuite l'histoire de la fameuse découverte de la circulation du sang qui a si fort ennuyé les partisans de la vivisection.

Quand on étudie l'histoire de cette grande découverte, attribuée à Harvey, on apprend que ses faits les plus essentiels et, en particulier, le trajet du sang du côté droit du cœur au côté gauche, et son passage à travers le poumon, furent démontrés par Servet en 1553, puis par Realde Columb en 1559, et enfin par Cœsalpine en 1569.

L'exposé fait par Servet lui-même met hors de doute la part importante qui lui appartient dans l'histoire de cette découverte. Il dit :

« Le trajet du sang entre le ventricule droit du cœur et le ventricule gauche ne s'accomplit pas, comme l'on suppose ordinairement, par le *septum* central du cœur. Au contraire, le sang qui vient du côté droit du cœur passe à travers les poumons, et là, au moyen d'un trajet prolongé il est agité, élaboré, et il prend une couleur rouge vive. De l'artère pulmonaire, le sang est transporté dans les veines pulmonaires. Donc, ce n'est pas simplement de l'air que le poumon chasse vers le cœur : c'est de l'air contenu dans le sang. La couleur vermillon du sang lui est donnée dans les poumons, non pas dans le cœur. »

Or, voilà où était arrivée la science lorsque Harvey à son tour entama la question, et, d'un fatras de vérités et d'idées confuses, fit sortir un système cohérent. D'après le récit qu'il donne de ses expériences, on voit bien que ses nombreuses vivisections l'ont embarrassé beaucoup plus qu'elles ne l'ont aidé, comme on peut le croire, et que les moyens par lesquels il arrriva enfin à ses conclusions furent l'observation directe de la structure anatomique, de la position et de la fonction des valvules dans les veines et aux orifices cardiaques; et surtout, le raisonnement et l'entendement d'un *génie*, capable de trouver dans tous ces détails une signification et une importance cachées aux esprits médiocres.

C'est la pensée philosophique qui enfanta sa découverte : une fois née, les preuves matérielles de sa certitude n'étaient pas difficiles à trouver.

Le Dr Bridges, dans un travail intitulé : *Harvey et la vivisection* (*Fortnightly Review* de juin 1876), prouve incontestablement que l'expérience vivisectionnelle n'a servi ni de fondement ni de moyen indispensable à l'élucidation dans le développement de l'enseignement de Harvey. Il dit :

« Les preuves physiologiques demandées par Harvey pour justifier la théorie qu'il avait formulée, ont été obtenues par lui au moyen d'observations sur des êtres humains, sans souffrance et sans mutilation. Que l'on serre le bras de telle façon que les artères profondes aussi bien que les veines superficielles se trouvent comprimées, la couleur de la main n'est pas changée, rien n'y arrive, elle ne présente aucune différence; mais, lorsque la pression est diminuée, la main commence à gonfler. Tous les jours, du temps de Harvey, comme aujourd'hui, les chirurgiens avaient affaire aux vaisseaux lésés et par accident et en pratiquant la saignée; on savait très bien que, dans le cas d'une artère blessée, on voyait le sang s'échapper en jets simultanés avec les battements cardiaques, et que pour arrêter cet écoulement il fallait appliquer une pression entre le cœur et la lésion; tandis que, dans le cas d'une veine blessée, on ne voyait pas ces jets de sang, et pour arrêter la perte sanguine, il fallait appliquer une pression en sens inverse. »

Le Dr George Macilwain, parlant devant la Commission

royale d'Angleterre (sur la vivisection) s'exprimait ainsi : « On a réclamé pour la vivisection la découverte de la circulation du sang. Or, tout homme qui sait ce qu'est la circulation, verra immédiatement que cela est impossible, car dans un corps vivant, l'opération nécessaire ne serait pas logique. Mais, dans un corps mort l'on peut constater facilement la circulation ; on injecte par les artères un liquide quelconque, et on le voit retourner par les veines. Et comme il y a dans les veines de distance en distance des valvules qui empêchent l'écoulement dans un sens inverse, on comprend que le sang doit toujours suivre le même trajet, et la théorie de la circulation est établie. D'ailleurs le Dr Hull, chirurgien en chef des hôpitaux anglais, cite le travail de Harvey, *De sanguinis circulatione*, où il est prouvé d'une manière indiscutable, que la découverte de Harvey — préparée, il faut bien se le rappeler, par Fabrice Aquapendente et les auteurs déjà cités, — fut établie par l'anatomie par le raisonnement et le travail d'un esprit supérieur.

Pour justifier leurs assertions et en même temps comme une preuve de la nécessité des expériences dont le caractère les rend « extrêmement douloureuses », les apologistes de l'expérimentation libre se réfèrent souvent aux « vivisections » par le moyen desquelles la science a acquis la connaissance des fonctions des racines antérieures et postérieures des nerfs rachidiens.

Mais les expressions dont se sert Sir Charles Bell, le célèbre physiologiste anglais, auteur de cette découverte, réfutent nettement de telles inférences, et forment un contraste eclatant et significatif avec les termes dans lesquels nous sommes accoutumés à voir faire la chronique des expérimentations futiles et grossières exécutées par de soi-disant *découvreurs*, qui, n'ayant pas le génie de Sir Charles Bell, manquent de la sensibilité, compagne inséparable du génie, par laquelle il trahit à la fois son existence et son origine. Dans son *Exposition du système naturel des nerfs du corps humain*, il écrit :

« J'ai pensé qu'une expérience serait satisfaisante, si elle était faite sur un animal assommé récemment, et sans sensation, et que si j'expérimentais sur un animal *vivant*, il pourrait se manifester dans les muscles un tremblement ou une action, en touchant un nerf sensitif, dont le mouvement serait difficile à distinguer de celui qui serait produit d'une manière immédiate sous l'influence du nerf moteur. J'ai donc frappé un lapin derrière l'oreille, afin de le priver, par le choc, de toute sensibilité. Mon expérience m'a convaincu que les différentes colonnes d'où partent ces racines sont affectées à des usages distincts, et que les déductions tirées de l'anatomie étaient exactes. »

Dans un autre endroit, il dit :

« J'espère qu'il me sera permis de présenter quelques

mots en faveur de l'anatomie en tant que mieux appropriée aux decouvertes que l'expérimentation. Les expériences n'ont jamais été la voie des découvertes, et un examen de ce qui a été tenté en physiologie dans les dernières années, prouvera que la dissection d'animaux vivants a plus contribué à entretenir l'erreur qu'à confirmer les vues justes déduites de l'étude de l'anatomie et des mouvements naturels.

Dans une revue étrangère, les résultats de mes premiers mémoires ont été considérés comme une preuve en faveur des expériences. Ce sont, au contraire, des déductions de l'anatomie ; et si j'ai eu recours à l'expérience, ce n'est pas pour me former des opinions propres, mais pour les inculquer aux autres. Pour mon excuse, je dois déclarer que mes plus grands efforts de persuasion étaient perdus tant que j'appuyais mes idées sur l'anatomie seule. Pour moi, je ne puis croire que la Providence ait l'intention de laisser découvrir, par des moyens cruels, les secrets de la nature, *et j'ai la conviction que les hommes capables d'actes cruels n'ont pas une intelligence susceptible de pénétrer les lois de la nature.* »

J'attire l'attention du lecteur tout spécialement sur ces derniers mots de l'illustre physiologiste. Il y a là une pensée profonde et philosophique.

Dans son essai sur *Les forces qui font circuler le sang*, il fait encore observer ceci :

« Dans ce qui suit, comme dans ce qui précède, je me suis efforcé de découvrir la vérité, par l'examen des tissus et l'observation des phénomènes de la vie, sans torturer les animaux vivants. On croit trop communément, qu'en physiologie, les expériences sur des animaux vivants sont la voie la meilleure et la plus sûre pour procéder à des recherches, bien qu'il soit certain que le résultat supposé des expériences est autant influencé par la prévention que le peut être le procédé par raisonnement. L'expérimentateur sur les animaux ne doit pas être appelé un philosophe, parce qu'il va à l'encontre du sentiment naturel de l'humanité; et il ne doit pas non plus avoir droit à la faveur, puisqu'il donne à la profession médicale un caractère de cruauté, et que par là il restreint la sphère de son utilité. »

Dans une note, Sir Charles Bell ajoute :

« Ce serait blasphémer contre la Providence que de supposer que nous sommes autorisés à pénétrer les mystères de la nature en commettant des cruautés qui sont toujours en opposition avec nos sentiments instinctifs. Je suis donc heureux de croire que l'examen de la structure naturelle et l'observation vigilante des phénomènes de la vie contribueront, mieux que les dissections d'animaux vivants, à nous donner des notions justes en physiologie. »

Ces assertions énergiques du grand révélateur, concernant l'inutilité de la vivisection comme moyen de découverte, ne

suffisent-elles pas pour écarter la prétention si souvent affichée de se servir de lui, par des disciples de cette école de torture dont il a répudié si nettement les principes? Mais, pour démontrer, par une preuve sans réplique, l'exactitude de son axiome, à savoir que l'expérience vivisectionnelle est incapable de déterminer des vérités physiologiques, il est utile de rappeler le commentaire suivant à l'histoire de la découverte de Sir Ch. Bell. Je cite M. Flourens :

« Magendie a sacrifié quatre mille chiens pour démontrer la justesse des vues de Sir Ch. Bell relativement à la distinction des nerfs sensitifs et moteurs; il en a ensuite sacrifié encore quatre mille pour prouver la fausseté de ces vues. A mon tour, j'ai entrepris les expériences, et j'ai démontré que la première opinion était la seule exacte. Pour arriver à mes conclusions, j'ai aussi pratiqué la vivisection sur un grand nombre de chiens. »

Il y a encore une espèce de recherche expérimentale qui est également comprise sous la dénomination de vivisection, bien qu'elle n'entraîne pas de mutilation. Je veux parler de l'étude de la toxicologie et de l'action du venin et des substances médicinales employées comme « antidotes ».

Or, M. Ch. Richet nous assure que c'est des mains des expérimentateurs sur les animaux que nous tenons la plupart de nos drogues utiles. Dans toute l'étendue de son article, bien que rempli d'exagérations hardies et d'assertions téméraires, rien ne m'a plus étonné que cette affirmation extraordinaire. Conclure des symptômes constatés sur les animaux par l'administration de principes toxiques aux symptômes qu'ils causeraient dans l'économie humaine, n'est pas seulement un raisonnement singulièrement peu concluant, mais une erreur manifeste. Ces substances affectent d'une manière très différente l'homme et la plupart des animaux, et dans quelques cas, des drogues qui, à petites doses, seraient reconnues promptement fatales à l'homme, sont, même en grande quantité, inoffensives pour certains animaux. Tel est le cas par rapport à nos animaux domestiques, les plus employés dans les laboratoires, pour la belladone, le stramonium, la jusquiame, la nicotine, la digitaline, la morphine, l'aloës, le chloral, le tartre stibié, la strychnine, la noix vomique, le chloroforme, etc. De semblables faits ont convaincu nos savants que les inférences tirées de l'action des drogues sur les animaux sont propres à induire complètement en erreur, et que pour les intérêts de la thérapeutique et de la justice, elles ne peuvent pas être regardées comme dignes de confiance (1).

---

(1) Consultez, entre autres, les docteurs et professeurs Marcet,

On me demandera, peut-être, si je suis disposée à maintenir que la pratique de la vivisection n'a jamais été utile à la science. Non; je suis, au contraire, prête à admettre que quelques expériences vivisectionnelles ont servi de point de départ à quelques connaissances précieuses à la science abstraite, alors même qu'elles n'ont pu profiter directement à la thérapeutique. Telle est, par exemple, l'expérience par laquelle Claude Bernard a démontré les effets de l'excitation séparée de la corde du tympan et du nerf lingual, qui causent respectivement l'arrêt ou l'augmentation de la sécrétion de la salive dans la glande sous-maxillaire, avec l'arrêt ou l'augmentation du courant sanguin dans ses vaisseaux. Mais, rappelons-le bien, le monde scientifique a fait de la vivisection depuis deux mille ans. Ce serait vraiment merveilleux si une méthode poursuivie avec tant d'industrie pendant un si grand laps de temps, n'avait produit aucun fruit. Il est remarquable qu'elle en ait produit si peu; et c'est là un indice qu'on ne doit pas attendre à l'avenir de grands résultats d'une méthode qui, malgré son antiquité, n'a donné dans le passé que de si faibles récompenses. Quand on envisage les rares avantages que la vivisection nous a procurés dès son début lointain, il faut également tenir compte des innombrables erreurs, égarements et entraves dont elle a encombré la science; il faut songer à quel prix fou de douleur physique imposée aux animaux et de souffrances psychiques causées aux hommes, ses bienfaits douteux ont été achetés. Ah! ce n'est pas seulement la science, ce ne sont pas seulement les victimes muettes qui ont raison de se plaindre de la vivisection! Que de cœurs humains ont été blessés, que d'existences gâtées, que de bonheur flétri par la connaissance de ce qui se passe journellement dans les temples de cette nouvelle Hécate de la pseudo-science! Je connais plus d'un homme, fortement doué par la nature, dont la carrière a été brisée et les aspirations détournées, parce que la lutte contre la tyrannie de la vivisection a absorbé toutes ses forces et toutes ses facultés, et qui, au lieu de briller dans les rangs de l'art ou des belles-lettres, s'est donné cœur et main à combattre l'infamie, dont l'ombre sinistre a obscurci la joie de sa vie!

Théo. Ringer, Langley, Yeo, Harley, Rosenthal, Darwin, Ogle, Sir R. Christison, etc. Les questions de la toxicologie et de la pharmacologie expérimentales et leurs rapports avec la thérapeutique et les tribunaux, occupent un terrain si vaste que je ne puis pas l'aborder ici. Leurs détails et leurs résultats, bien que très importants et intéressants, sont d'une nature un peu technique et hérissés partout de contradictions, de difficultés et d'oppositions d'opinion individuelle. Je me contente, pour le moment, de renvoyer le lecteur au travail intitulé : *Remarks on Experimental Pharmacology*. Sur. Gen. C. A. Gordon, M. D., C. B., et à mon article dans le *Nineteenth Century* de février 1882, traduit en français et publié à Lausanne.

J'ai dit que la pratique de la vivisection a incontestablement entravé la science, et surtout la thérapeutique, et cela est vrai, non seulement parce qu'elle a égaré ses partisans, mais parce qu'elle a, malheureusement, fait perdre aux hommes de science un temps précieux et des talents fort respectables, qui, s'ils avaient été consacrés à l'étude clinique, à la pathologie, et aux recherches légitimes, auraient, sans doute, assuré un progrès solide et indiscutable. D'ailleurs, la pratique vivisectionnelle, aujourd'hui si répandue, répugne aux esprits élevés et de haute capacité mentale (car le génie se trouve toujours lié avec un organisme raffiné, éloigné de goûts brutaux), et tend à livrer la science de la médecine aux personnes dont le zèle et l'industrie dépassent de beaucoup la capacité intellectuelle. Du reste, lorsqu'on nous cite, avec triomphe, les cas exceptionnels de vivisection véritable qui ont inspiré ou établi quelque progrès médical, nous devons répondre philosophiquement : La question n'est pas de savoir si telle ou telle découverte a été faite au moyen de la vivisection, mais, au contraire, il s'agit de savoir si telle ou telle découverte *n'aurait pas été possible sans vivisection*. En d'autres termes, la vivisection a-t-elle été la voie *indispensable* de certaines découvertes? Je me suis souvent posé cette question, et j'ai trouvé toujours raison de croire que tous les faits de cette catégorie sont parfaitement capables d'être établis et démontrés sans expériences douloureuses sur les animaux.

Il ne faut pas croire cependant que les expériences fondamentales, comme celle de Cl. Bernard déjà citée, aient contribué à fournir à la science une théorie lumineuse acceptée comme une vérité classique par les diverses Facultés. La même expérience faite par des mains différentes donne, comme nous le savons, des résultats différents et amène des vues divergentes. Ainsi, les expériences nombreuses sur l'action des nerfs vaso-moteurs des vaisseaux, — découverts en premier lieu par des histologistes, *sans* vivisection, — ont fait naître plusieurs hypothèses diverses, entre autres celle de Legros et Onimus, en opposition fatale avec celle de Schiff, qui soutient la théorie de la dilatation active. Or cette hypothèse d'une dilatation active des vaisseaux ne peut être justifiée par l'anatomie, car elle supposerait l'existence de fibres musculaires longitudinales dans les parois des artères, ce que l'histologie est loin de confirmer. Aussi Schiff se garde-t-il bien (*Leçons sur la physiologie de la digestion*), d'exposer cette théorie d'une manière explicite; il regarde encore comme inexplicable et l'origine et le mode d'action de ces nerfs dilatateurs hypothétiques. Et puis, quant à l'origine, ou centres nerveux des vaso-moteurs, et au trajet de leurs filets, tous les vivisecteurs varient sérieusement entre eux. Il serait inutile de reproduire ici toutes les hypothèses diverses qui ont cours à cet égard.

Il suffit de dire que ces nerfs offrent dans l'étude de leur trajet des complications inattendues, des intrications qu'il est impossible de débrouiller par l'expérimentation, d'autant plus que ces trajets, d'après le professeur Schiff, seraient variables chez les animaux d'une même espèce, selon les races sur lesquelles porte l'investigation. Comment donc serait-il possible de conclure d'une bête à l'homme, quand on comprend que le résultat des expériences donne des conclusions diverses entre deux bêtes de la même famille naturelle? Je dois ajouter ici qu'un fait qui ne se prête pas du tout à l'hypothèse tirée des vivisections de M. Schiff a été observé chez l'homme. C'est que lorsque l'artère centrale de la rétine est obturée par un caillot, on voit, à l'aide de l'ophthalmoscope, les artérioles qui établissent une circulation collatérale, avoir des mouvements péristaltiques très marqués. La même chose se voit quand on fait une injection sur un animal *mort* (qui vient d'expirer). On réalise ainsi, d'après les physiologistes Küss et Duval, les *meilleures conditions* de réussite ; le péristaltisme des artères se charge de faire pénétrer, jusque dans les plus fins réseaux capillaires, la matière injectée.

Or, en regard des quelques expositions rares et toujours chaleureusement contestées que s'attribuent les vivisecteurs (et ici que de vies entières consacrées inutilement à ces moyens d'étudier!), mettons les erreurs grossières et les torts funestes que la vivisection a entraînés. Pour éclairer le lecteur, je citerai quelques exemples, comme modèles, et l'on verra, je pense, combien cette pratique doit avoir influé d'une manière désastreuse sur la médecine et la chirurgie.

Le docteur Lawson Tait, chirurgien anglais éminent, et aujourd'hui adversaire ardent de la vivisection, nous dit :

« Il y a plusieurs années j'ai entrepris avec Sir James Simpson, une série d'expériences sur des animaux domestiques pour décider une question douteuse. Il s'agissait du meilleur moyen pour clore les artères après une opération chirurgicale. Il avait l'idée de faire arrêter l'hémorrhagie par une méthode appelée « acupression », ce qui devait remplacer la ligature. Nos expériences furent faites sur des chiens. Eh bien ! la réussite parut parfaite, le récit de nos expériences fut cité de tous côtés et traduit en diverses langues, nous crûmes avoir fait une découverte splendide. Mais il n'en était rien. L'artère du chien se comporte d'une façon toute différente de l'artère de l'homme, et nos expériences ont été non seulement inutiles, mais funestes... Je dirai la même chose de la ligature carbolique qu'on a également essayée sur les animaux, surtout sur les chiens. Cette ligature réussit admirablement chez les bêtes, mais chez les êtres humains elle échoue invariablement, et elle nous a coûté bien des vies. Le fait est que les maladies des hommes diffèrent tellement

de celles des bêtes, et les blessures chez les animaux se comportent d'une manière si différente des blessures chez l'être humain, que toute conclusion tirée de la vivisection doit être regardée comme absolument sans valeur (1). »

En 1830, Magendie, vivisecteur français, ouvrit le ventre d'un chien vivant, en retira l'estomac, le remplaça par une vessie de cochon rattachée à l'œsophage et au duodénum; ensuite il recousit les muscles et la peau abdominale largement incisés, puis il ingéra des liquides ou des aliments dans cet estomac postiche; enfin il injecta de l'émétique dans les veines du chien pour provoquer le vomissement. Il conclut de cette boucherie expérimentale que l'estomac était passif dans l'acte de vomir, et que ses contractions n'y contribuaient en rien; ce qui fut certainement vrai de la *vessie morte* qui remplaça l'estomac vivant dans l'expérience. L'anatomie, en effet, démontre, comme, du reste, on peut bien le croire, que l'hypothèse tirée de cette vivisection est tout à fait inexacte.

Malgaigne, voulant prouver que l'encéphale ne saurait être comprimé par une tumeur sanguine, poussa des injections d'eau dans le crâne d'animaux vivants; effectivement les accidents ne survinrent que lorsque l'injection fut très considérable. Mais où est l'analogie entre l'eau, qui s'absorbe facilement et qui se répand sur toute la surface du cerveau, et le sang qui se coagule et forme une tumeur?

Sir Ch. Bell, avant d'être convaincu de l'inutilité scientifique de la vivisection, fit plusieurs expériences. Entre autres, il coupa, chez un âne, un filet nerveux de la lèvre inférieure, pour déterminer si ce filet était sensitif ou moteur. Après l'opération, on jeta par terre, devant l'animal, quelques grains d'avoine. L'âne essaya de les ramasser, mais sans réussir. Sir Ch. Bell en conclut que le nerf coupé était *moteur*. Quelque temps après, une personne de sa connaissance se fit arracher une dent, et l'opérateur, par un mouvement maladroit, blessa la lèvre inférieure du patient. C'était là que se trouvait le nerf que Sir Ch. Bell avait déjà coupé chez l'âne. A son grand étonnement il apprit du malade qu'il n'avait pas du tout perdu la mobilité de sa lèvre blessée, mais que la *sensation* y était absolument abolie. Sir Ch. Bell reconnut alors que l'âne n'avait pu ramasser l'avoine à cause de la perte, non pas de la mobilité de la lèvre, mais de sa sensibilité, ce qui l'avait empêché de tâter les grains. Le nerf était donc, non pas moteur, mais sensitif, et l'expérience a dû être rectifiée par l'observation clinique.

Le professeur Rutherford, en 1879, fit l'expérience sui-

---

(1) On pourrait dire la même chose au sujet des expériences nombreuses faites sur le péritoine des lapins et des cochons d'Inde, et sur l'extirpation des ovaires chez ces petits mammifères, dans l'intention d'en appliquer les résultats aux femmes!

vante, qu'il répéta sur plus de cinquante chiens. Afin de déterminer l'action du calomel (mercure) sur le foie, il injecta dans le duodénum une quantité de cette substance, et d'après les effets obtenus, il annonça que le calomel n'avait aucune action sur le foie. Mais il oublia tout à fait que le calomel ingéré par la bouche passe nécessairement par l'estomac, où il rencontre une quantité considérable d'acide chlorhydrique contenu dans le suc de cet organe, et qu'il est ainsi forcément converti en sublimé corrosif. C'est donc cette dernière substance qui agit sur le foie et non pas le calomel, qui du reste, n'est jamais introduit par une plaie dans le canal alimentaire des malades, mais doit toujours passer par les voies digestives.

Je pourrais citer bien des faits de cette nature. Ces quelques exemples suffiront pour démontrer les égarements et les folies où entraîne cette pratique peu scientifique de l'expérimentation sur des animaux.

Sir Ch. Bell, averti par les résultats de ses propres expériences, consacre quatre-vingts pages de son *Exposition of the natural System of the Nerves of the human Body* (1824) à l'étude et à l'explication des cas cliniques et pathologiques. Il trouve l'expérimentation artificielle superflue et peu utile en présence des faits précieux qui sont tous les jours livrés à notre investigation dans nos hôpitaux et nos salles d'autopsie. Et il cite des exemples propres à appeler l'attention sur le fait que bien souvent l'interprétation véritable des données expérimentales nous échappe entièrement, parce que les animaux sur lesquels on opère ne sont pas, comme le sont nos malades, capables de nous informer des sensations qu'ils éprouvent. Pour développer cette opinion, il expose plusieurs cas cliniques de lésions nerveuses qui ont servi de point de repère et d'appui à ses recherches et découvertes.

Nous ne devons pas nous étonner beaucoup que M. Ch. Richet, qui s'est tellement trompé à l'égard des faits, se trompe aussi à l'égard des statistiques de la vivisection. Je me permets de citer ici une lettre adressée par un littérateur connu, M. Jules-Ch. Scholl, au rédacteur d'un journal suisse. Il écrit :

« Dans un article publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1883, intitulé le *Roi des Animaux*..... un vivisecteur français, M. Charles Richet, prétend (p. 838) que dans les *trente* laboratoires disséminés dans le monde entier, on sacrifie *un* chien par jour. »

Or, le *Zoophilist* de Londres, 1er novembre 1882, a publié en supplément une liste *incomplète* des laboratoires et des physiologistes d'Europe (omettant ceux des Etats-Unis, du Brésil, etc.), dont le nombre s'élèverait à 143, avec 241 vivisecteurs. Il y a 365 jours à l'année non bissextile; mais, pour

qu'on ne nous accuse pas d'exagération, laissons de côté les dimanches et jours de fête, et supposons seulement 300 jours, en chiffres ronds, consacrés aux recherches expérimentales, et voyons le total que nous obtenons.

En supposant juste le calcul, absolument faux, de M. Richet, nous aurions déjà 30 laboratoires :

En 1 jour = 30 chiens;
En 300 jours = 9,000 chiens.

Or, il y a, en *Europe* seulement, au minimum, 143 laboratoires. Cela ferait donc :

En 1 jour = 143 chiens;
En 300 jours — 42,900 chiens.

Chiffre énorme, très inférieur cependant à la réalité, vu que l'on fait aussi souvent, simultanément, des expériences sur plusieurs chiens, à titre de comparaison. On conserve aussi, en observation, beaucoup de victimes mutilées ou privées de nourriture... Ajoutez, à ce nombre, les lapins, chats, cochons d'Inde, chevaux, pigeons, grenouilles, etc., martyrisés par les physiologistes!

D'ailleurs, que l'on martyrise *un* seul animal ou quarante-deux mille neuf cents victimes, où est, en définitive, la différence *pour les victimes*? Car elles souffrent individuellement et non collectivement. » (1)

---

(1) M. Jules-Ch. Scholl, cependant, même avec ses chiffres élevés, n'approche pas de la vérité terrible. Le Dr Hoggan, déjà cité, ancien élève du Prof. Cl. Bernard, nous a dit que dans le laboratoire de son maître on sacrifiait tous les jours d'un à trois chiens, sans compter les lapins et les autres animaux employés de la même manière. Dans une petite pièce attachée à l'Ecole pratique (à Paris), j'ai vu moi-même trois ou quatre animaux vivisectés à la fois. J'ajoute ici, à propos de ces statistiques, une lettre écrite à un de ses amis par l'aimable artiste et philosophe Cham, peu de temps avant sa mort :

« Mon cher Gilles, » lui disait-il, « le chien, comme vous savez, est l'ami de l'homme. Mais vous m'accorderez que cette amitié est bien mal placée à l'égard de certains professeurs de l'Ecole de médecine, qui, s'emparant de ces malheureuses bêtes, leur font subir des opérations atroces d'une utilité douteuse.

« Cinquante de ces infortunés animaux ont été, m'a-t-on assuré, disséqués vivants la semaine dernière!.. Vous avez bien lu, « vivants! »

« Ne pourrait-on maintenant, dans l'intérêt de la science, pratiquer ces mêmes opérations sur ces messieurs, dont l'organisation intérieure doit, heureusement pour l'humanité, différer complètement de celle des autres hommes? Si ce que je demande avait lieu, je désirerais qu'une tribune publique fût mise à la disposition des chiens. Mais j'y pense! ces excellentes bêtes demanderaient certainement grâce pour leurs anciens bourreaux, et je tiendrais au contraire à ce que la coutellerie française s'en donne à cœur joie ce jour-là, toujours dans l'intérêt de la science, puisque derrière ce mot peuvent s'abriter les plus révoltantes cruautés.....

« CHAM, l'ami du chien, et non de cette bête féroce qu'on appelle l'homme. »

II

Ce que M. Ch. Richet réclame surtout pour la vivisection, c'est qu'elle est prodigue de « faits nouveaux » ; qu'elle prête les moyens de satisfaire à la « curiosité scientifique ».

Il veut dire par cela qu'on obtient, au moyen de la vivisection, quelques connaissances abstraites, difficiles à saisir autrement. Et il a l'air de penser que ce désir de SAVOIR est une raison pour disculper toutes les cruautés et toutes les injustices imaginables. Ne sait-il donc pas qu'à toute branche de recherche intellectuelle il y a des *limites morales*, et que la quête du plaisir, des richesses, du pouvoir politique ou du désir de savoir ne doit jamais être poussée au delà des barrières de la JUSTICE et de la loi de l'humanité?

Dans les anciens mystères religieux de toutes les races du globe, on raconte que l'humanité tombe quand elle sacrifie l'obéissance morale au désir intellectuel de Savoir. Ah, c'est une vérité initiale profonde, et c'est pourquoi ce mystère trouve sa place dans les premiers chapitres du livre occulte. *Il y a des moyens de savoir que l'homme ne doit pas et ne peut pas employer, sans perdre sa place dans l'ordre divin.*

Certes, il existe bien des pratiques et des sciences qui ont été utiles à beaucoup de choses et à bien des personnes, mais qui ne sont pas légitimes, et que la civilisation ne peut pas tolérer. Plus d'une fois, dans le passé, on a sacrifié des vies humaines à l'intérêt des beaux-arts. On raconte qu'un artiste célèbre, voulant saisir les effets produits par la mort violente, fit trancher la tête à un esclave nègre ; et qu'un autre peintre, fameux pour le talent qu'il déploya dans l'intérêt de la religion, fit crucifier dans son atelier un malheureux qui devait servir comme modèle pour un Christ expirant. On sait bien que de tels actes ne sont pas de la catégorie des pratiques légitimes, quelque avantage, curieux ou artistique, qu'on en puisse retirer.

Les résultats de la vivisection, comme les résultats de toute autre série de faits, constituent une science par eux-mêmes. Il en est ainsi des résultats de l'assassinat, de la falsification, du vol, de l'escroquerie, de tous les moyens enfin, inventés par l'homme pour s'enrichir, se distraire ou gagner du pouvoir dans n'importe quel but. Et de chacune de ces pratiques on a fait une science — exacte, si l'on veut, une science dont les erreurs du commencement sont capables d'être corrigées plus tard par ses adeptes. Et c'est ainsi que la vivisection peut montrer ses faits et ses défauts dans sa voie spéciale. La science des agonies animales, comme toute

autre science, se corrige et se complète par des expériences d'agonies toujours nouvelles, et continuellement répétées.

Que l'homme se mette à bien comprendre qu'il y a des sciences permises, légitimes et civilisées, qui tendent vers la lumière, vers la sagesse et vers la justice; et qu'il y en a aussi qui, par leur nature même, ne sont ni permises ni légitimes, et dont les résultats ne peuvent être que l'oblitération du sentiment, la négation de l'humanité, la destruction de la vraie science et de la vraie civilisation. Le progrès que font les vivisecteurs, c'est un progrès en arrière!

Et voici précisément des réflexions qui nous mettent en présence du fait que l'école vivisectionniste est, par excellence, l'école matérialiste et athée, tandis que l'école spiritualiste est, par sa philosophie même, nécessairement opposée à la vivisection (1).

Le matérialiste n'a aucune idée fondamentale de la Justice. Pour lui, tout est vague, tout est relatif, tout est inexplicable. Il ne connaît que ses atomes physiques, ses éléments chimiques, son protoplasme, sa théorie de l'évolution des formes sans but et sans ordre. C'est toujours la Force aveugle agissant au milieu des ténèbres. Par conséquent, pour lui, la Morale n'est rien de déterminé ni de positif, ayant sa source dans l'idée divine et inviolable qui dirige et domine toute manifestation matérielle; — elle n'est qu'une affaire d'habitude et de convention, qui diffère, du reste, selon le pays et selon la race particulière. Pour celui qui adopte cette manière de voir, c'est la loi civile qui décide quelles actions doivent être regardées comme morales et convenables, et quelles actions doivent être réprimées. Les sentiments, — tels que l'honneur, la justice, le courage, la pitié, l'amour, la loyauté, la charité, — ne sont, pour lui, que des idiotismes variables de tel ou tel tempérament spécial, dont le développement dépend uniquement de causes physiques et fortuites. Naturellement donc, il se moque de tout appel aux sentiments, et se vante d'être inaccessible aux « attaques hystériques » des « âmes sensibles ». Ce qui veut dire tout simplement, que la pitié et la justice n'ont pas de sens commun pour lui. Car pour le matérialiste, il n'y a qu'une seule chose au monde qui lui semble digne d'être désirée, — c'est de savoir, et toujours de savoir; et cela sans limitation morale et sans restriction aucune.

Il ne comprend pas que la Source et la Substance de toute la série des phénomènes matériels et physiques dont il cherche si avidement à interpréter les origines, est également la

---

(1) Je ne parle pas, qu'on le sache bien, en *cléricale*. Je me détache absolument du cléricalisme orthodoxe, dont la plupart des dogmes, tels qu'ils sont énoncés aujourd'hui, me répugnent presqu'autant que la vivisection elle-même.

Cause nécessaire de l'évolution qui a produit l'Humanité dont les sentiments sont l'apanage distinctif. Penser autrement, ce serait créer une confusion illogique et absurde entre la Science et la Morale, en opposant l'Intelligence et les intérêts intellectuels à la Justice et aux intérêts des attributs psychiques.

On arrivera ainsi à la négation fatale de l'Unité philosophique.

Mais, lorsque devant les partisans de la vivisection on parle de l'injustice et de l'immoralité de leur pratique, on reçoit ordinairement cette réplique — réplique imaginée pour égarer les esprits superficiels et sans raisonnement — que la vivisection est une œuvre de la plus haute moralité, puisqu'elle a pour but le *bien de l'humanité.*

Ah! arrêtons-nous là! *Le bien de l'humanité*! Que veut dire ce mot « humanité » si souvent employé, si mal compris? Pour l'école vivisectionniste, nous le savons bien, l'humanité ne signifie pas autre chose que la forme physique spéciale d'un être appartenant à la famille des singes; un animal ayant telle et telle conformation des circonvolutions cérébrales, de squelette et d'organes intérieurs. C'est le corps, la forme physique qui constitue l'humanité, — pas autre chose. Mais pour l'école philosophique, l'humanité veut dire la manifestation de principes et de qualités qui ne trouvent aucune expression chez les êtres irresponsables; une condition élevée au-dessus de l'animalité, en raison d'une capacité morale spéciale. Par conséquent, même s'il était vrai que des vies physiques humaines fussent sauvées, et des bénéfices corporels obtenus par des pratiques cruelles et tyranniques, ces pratiques seraient, au point de vue du philosophe, complètement injustifiables. La race humaine ne peut pas être sauvée ni enrichie par des actes qui détruisent et qui volent l'humanité. La vie et la santé physique de l'homme est mal préservée et chèrement achetée par le sacrifice des hautes qualités qui constituent la royauté humaine.

Ce que demandent les vivisecteurs, c'est l'abaissement de l'étalon de notre race aux plus primitifs instincts de l'existence purement animale ; à la préservation du *corps* à tout prix. C'est la destruction de ce qui est infiniment plus précieux que la vie physique de l'homme; de ce qui donne à cette vie humaine toute sa valeur et toute sa gloire, — la dignité du sentiment et le privilège de la responsabilité.

Que dirons-nous de la conduite d'un individu qui, étant malade, permettrait qu'on amenât auprès de son lit un nombre de chiens et d'autres animaux, et qu'on torturât ceux-ci sans pitié pour la chance, bien hasardeuse, d'en tirer quelque profit pour son propre soulagement? Qui de nous, apprenant un tel acte, ne dirait que ce malade n'était pas

digne d'être sauvé? Et pourquoi donc un peuple entier qui agit ainsi, en acceptant les pratiques de la vivisection comme moyen de guérir ses maux physiques, serait-il plus digne d'être sauvé que l'individu?

Il ne peut y avoir qu'une seule réponse.

L'espèce humaine, une fois privée de toutes les qualités qui seules l'élèvent, n'a aucun titre à régner sur les animaux, et son salut ne profiterait en rien au monde.

Car le roi injuste n'est plus un roi; — c'est un tyran.

La vivisection a sur les mains le sang de la violence et de l'abus de la force. Aucun homme ne doit vouloir diminuer sa souffrance, ni faire avancer sa science au prix des agonies de ses frères inférieurs, alors même qu'il serait réellement prouvé que tel soulagement ou telle acquisition fût possible par ces moyens. Ce que M. Ch. Richet dit effectivement, c'est que celui qui est le plus fort a le droit de maltraiter les faibles, et s'il s'est donné beaucoup de peine à prouver que les animaux sont nos frères et nos semblables, c'est dans la seule pensée de se donner plus tranquillement raison de les opprimer et de les torturer! (1)

Vouloir justifier la pratique de la vivisection par l'exemple du tyran; vouloir faire l'apologie de la torture par l'appel aux « lois de la Nature », c'est-à-dire par les habitudes des bêtes féroces qui vivent de carnage, c'est vouloir régler, par les mœurs des êtres les plus inférieurs, la vie de l'être le plus élevé dans la série de l'évolution, et abaisser l'étalon de l'humanité au niveau de celui du tigre, du loup ou de toute autre créature irresponsable et nuisible.

A quoi bon être Homme, être Roi, si ce rang élevé et ce titre glorieux ne signifient rien de supérieur aux natures grossières et aux sorts vulgaires? A quoi bon ce mystère de développement et de transformisme, si long et si pénible, par lequel nous avons acquis notre majesté de force morale et de responsabilité, si, à l'appel du vivisecteur, nous devons tout renier pour aller nous rouler de nouveau dans la boue, à côté des derniers et des plus obscurs de nos vassaux?

Et même plus bas qu'eux. Car « la lutte pour l'existence » entretenue par ces êtres irresponsables n'implique pas la torture, mais seulement la mort. Ne confondons pas. « L'homme », dit M. Ch. Richet, « s'est donné droit de vie et de mort », — soit; mais la prétention du vivisecteur c'est le droit d'infliger la torture, — ce qui n'est plus un droit, mais un crime et une lâcheté. Donc, s'il est vrai que l'homme

---

(1) Il est intéressant et curieux de noter que Cl. Bernard (*Revue des Deux-Mondes*. Sept. 1864), affirme le droit de vivisecter les animaux, précisément parce qu'ils *ne sont pas* nos semblables. — « Ce que la morale interdit de faire sur nos semblables, la science nous autorise à le faire sur les animaux. »

jouit du droit de tuer les animaux, comme il a celui de tuer certains hommes, cela n'implique pas le droit de faire souffrir des supplices atroces. Aujourd'hui, dans les pays civilisés, les condamnés sont livrés à la mort, mais jamais aux flammes du bûcher, ni aux horreurs de la roue. On ne doit pas infliger aux animaux innocents les tourments auxquels la pitié nous défend de soumettre les hommes coupables.

La force qui doit dominer le monde, ce n'est pas la force physique, ni même la force purement intellectuelle ; c'est, avant tout et surtout, la force morale et philosophique, qui seule différencie l'être humain de la bête, et qui distingue l'homme civilisé de celui qui ne l'est pas. En effet, la gloire distinctive de l'humanité s'appuie sur les *sentiments*, ces qualités divines qui ont toujours inspiré toutes les nobles et dignes actions de notre race, et qui sont partout reconnues comme son héritage le plus précieux.

C'est probablement parce que les croyances du matérialisme étouffent le sentiment chez ses fidèles, qu'ils ne voient pas l'abîme énorme qui différencie ce métier de vivisecteur de la profession du guerrier qui s'expose volontiers à mourir pour sa patrie. M. Ch. Richet ne paraît pas comprendre que le sentiment joue ici un rôle énorme, et qu'il y a toute la différence imaginable entre le courage qui se livre lui-même au danger et à la mort, et la lâcheté qui, à son aise, chez soi, martyrise des êtres muets et inoffensifs.

Où est l'analogie entre le laboratoire physiologique avec ses victimes bâillonnées, liées et sans défense dans les gouttières, ses chiens tout tremblants sous le bistouri et la scie, découpés vivants de sang-froid, et le champ d'une bataille rangée, où chaque soldat s'élance au combat, inspiré par l'enthousiasme, l'ambition ou le désir de la gloire?

Il n'y a non plus aucune ressemblance entre les pratiques de la vivisection et les grands travaux de la civilisation, tels que le percement de l'isthme de Panama, qu'on nous cite, et qui, dit-on, a coûté la vie à tant de coolies. Les animaux ne se livrent pas eux-mêmes pour être torturés. Tous les hommes qui prennent part à ces œuvres difficiles de construction, comme ceux qui explorent les mers arctiques ou s'engagent à toute autre entreprise hardie, sont des volontaires qui suivent l'intérêt de leur propre satisfaction et de leur profit personnel.

Il y a une différence complète entre le sacrifice LIBRE de SOI, *pour le bien des autres*, et le sacrifice IMPOSÉ *aux* AUTRES *pour le bien de soi*. L'un est divin, l'autre est infernal. La vivisection représente ce dernier genre de sacrifice.

Et, du reste, comme j'ai déjà dû l'observer, la mort n'implique pas la torture. Rappelons-nous bien qu'il ne s'agit pas ici de la *mort* imposée par l'homme aux animaux, mais des souffrances horribles, des agonies lentes, atroces, comme

celles de ce chien curarisé et mis en lambeaux, mourant petit à petit au milieu des ténèbres, dans le laboratoire de Paul Bert — *le moraliste !*

C'est en vain qu'on s'adressera aux vivisecteurs et aux biologistes contre les cruautés qui se commettent journellement dans leurs ateliers. Autrefois, lorsque les prêtres de l'Eglise brûlaient et torturaient les hommes pour le salut des âmes, sous les auspices du Saint-Office, on ne s'adressait pas aux éminents doyens et prélats de la hiérarchie pour abolir l'Inquisition et ses pratiques infâmes. Les prêtres de la religion du moyen-âge, — comme aujourd'hui les prêtres de la science, — trouvaient de belles phrases pour se défendre comme un corps d'hommes consciencieux et désintéressés. Toutefois, la question fut tranchée par les laïques contre les membres de la corporation ecclésiastique, et le monde n'a pas encore trouvé des motifs pour regretter les bûchers et les supplices.

« Quand on veut dessécher un marais, dit Mme de Girardin, on ne fait pas voter les grenouilles ».

Une science qui se base sur les tortures ne peut pas être une vraie science, de même qu'une Eglise qui se base sur les supplices ne peut pas représenter la vraie religion. Ce qu'il nous faut, c'est une nouvelle Réformation, — mais, cette fois, dans le domaine de la science!

Les instruments employés dans nos laboratoires de vivisection sont, d'ailleurs, aussi nombreux qu'au moyen-âge. L'arsenal des vivisecteurs n'a rien à envier à d'autres temps; depuis la table avec trous et la gouttière mobile, jusqu'aux têtières à vis et aux mors à double fourchette, — rien n'y manque! Mais, seulement, aujourd'hui la créature muette et innocente a remplacé l'hérétique et le juif; on met à l'étal de pauvres êtres que l'homme juge lui être inférieurs; on les soumet à la question dans l'espoir de leur arracher le secret de la vie, oubliant que la Nature, outragée et agonisante, répond, comme la victime brisée sur la roue, plutôt par le mensonge que par la vérité (1).

On a essayé de nous détourner de notre lutte contre la vivisection, en nous répétant : « Pourquoi ne combattez-vous pas les cruautés des rues, des abattoirs, des champs et autres? Pourquoi ne pas chercher à soulager la misère qui règne partout ailleurs, avant d'attaquer les pratiques des « hommes de science? »

Nous répondons que tout effort étranger à l'œuvre capitale est paralysé par le fait que la vivisection est, non-seulement par sa nature même, la plus cruelle de toutes les

(1) Aristote, *Rhétorique*. Voyez : *Les Chiens de la Sorbonne*. (*Société française contre la vivisection*. Paris).

cruautés, mais encore, qu'elle est seule protégée par les lois soi-disant civilisées, tandis que toute autre cruauté, bien que moins grave, est condamnée par elles.

Tant que le principe de la cruauté est ainsi encouragé dans les hautes positions de la science, toute tentative pour l'extirper ailleurs est sans espoir.

Comment pouvons-nous enseigner à nos enfants les devoirs de l'humanité envers les animaux, alors que dans le cours de leurs études au collège ils apprendront les horreurs commises par leurs professeurs et leurs maîtres dans les laboratoires de la science? Comment pouvons-nous réprimer les barbaries des grands chemins de nos villes, alors que le charretier brutal peut nous répondre que, quoi qu'il fasse à son cheval, il n'approchera pas des cruautés du laboratoire de physiologie, qui a la pleine sanction de la loi? Comment pouvons-nous le presser de laisser reposer l'animal estropié, exténué par l'âge et la fatigue, alors que le résultat serait, peut-être, non pas le repos mérité par une longue vie consacrée tout entière au service de l'homme, non pas même la mort rapide sous le coup du boucher, mais au contraire la mort avec une longue agonie dans quelque « Ecole » infernale de la vivisection? Nous ne pouvons que lui dire : « Plutôt que d'accepter la bribe de la science et exposer votre vieux et fidèle serviteur à la tendre merci du laboratoire, gardez-le et faites-le travailler jusqu'à ce qu'il meure sous son harnais. Tout, — plutôt que le scalpel, la scie et le fer rouge du vivisecteur! »

Nous réclamons la justice! La justice, — non seulement pour les créatures innocentes et sans défense, mais pour les hommes eux-mêmes.

La loi d'aujourd'hui est une loi manifestement injuste et lâche. Elle attaque les nains, elle ménage les géants de la cruauté!

Que le charretier qu'on arrête dans la rue pour avoir trop battu son cheval, proteste énergiquement contre une loi inégale qui, d'un côté, punit le simple paysan d'avoir frappé ses bêtes, et de l'autre protège le professeur qui écorche et qui brûle les siennes vivantes! La loi doit être égale entre riches et pauvres, entre savants et laïques. Ou bien on ne fait aucun mal en faisant souffrir les animaux — et dans ce cas une loi qui prétend les protéger est absurde, — ou bien celui qui découpe un chien tout vif dans un laboratoire mérite d'être puni au même titre que celui qui fouette un cheval en pleine rue, — et dans ce cas la loi ne doit pas favoriser le rang social ni le prétexte du premier malfaiteur aux dépens du dernier. Peu importe à la victime quel est le prétexte du mal qu'on lui fait, ou la position plus ou moins élevée de son bourreau. Cette victime souffre, — et souffre injustement, — c'est assez! Si nous devons permettre et encourager les vivisections, alors les sociétés protectrices des ani-

maux n'ont aucune raison d'être, et il fallait les abolir comme des anomalies à la fois illogiques et ridicules.

Un chrétien orthodoxe m'a dit l'autre jour : « Je ne serais jamais heureux, même dans les joies du Paradis, si je savais que d'autres âmes fussent condamnées aux peines de l'Enfer. Cette idée m'enlèverait tout bonheur personnel. » Eh bien, il en est ainsi pour nous autres, amis des victimes de la vivisection. La pensée affreuse que chaque jour le lever du soleil verra recommencer partout, dans des centaines de laboratoires, de longs martyres de créatures inoffensives; — la pensée que chaque soir, lorsque nous allons nous reposer tranquillement, la nuit silencieuse ne portera pour ces êtres infortunés que de longues heures de souffrance, de terreur et d'attente agonisante, — la pensée que ces choses se passent, non pas par hasard, dans des pays lointains et sauvages, mais au contraire dans notre patrie, tout près de nous, au sein de nos villes, et par acte délibéré, organisé, systématique, protégé par nos lois ; — voilà ce qui déchire le cœur, attriste la vie et pousse à croire que toute civilisation et tout progrès humains ne sont que des rêves futiles et grotesques.

C'est pourquoi, quand on nous demande avec aigreur : « De quel droit prétendez-vous gêner les recherches biologiques? » nous répondons à notre tour : « De quel droit nous rendez-vous le séjour de la terre insupportable ? »

A ce sujet, un laïque savant, M. de Weber, a bien dit : « Quand les partisans de la vivisection nous répètent d'une voix commune : — Vous êtes des profanes et non des connaisseurs, et seuls les connaisseurs ont le droit de porter un jugement sur la valeur de la vivisection, — nous pourrions bien leur rétorquer l'argument et leur dire : — Et vous, vous êtes décidément des profanes et non des connaisseurs dans les questions de morale, de sentiment et d'humanité; et dans ces questions d'où relève aussi et complètement la vivisection, à notre tour, nous vous dénions le droit d'avoir voix au chapitre. Si vous voulez continuer à braver l'opinion qui condamne absolument la cruauté, de quelque vêtement qu'elle se couvre, eh bien, l'Etat, comme représentant de la loi morale reconnue par le public, devrait vous forcer à vous soumettre à elle et vous imposer des limites; car la conscience publique, le sentiment moral de la majorité des hommes éclairés, prime les droits des individus, si privilégiée que puisse être leur position, et les devoirs de l'humanité sont au-dessus des prétentions de la manie scientifique des expérimentateurs. »

On n'a pas hésité à se servir du nom sacré de la Liberté pour justifier les pratiques de la vivisection.

Un professeur du métier révoltant m'a dit l'autre jour : « Ici, nous sommes libres. Je mettrais donc vite à la porte

toute personne qui viendrait me demander ce que je fais dans ma propre maison. J'ai pleinement le droit d'y faire tout ce que bon me semble, même la vivisection. »

Si je n'avais pas moi-même entendu ces paroles, je n'aurais pas cru possible qu'un homme sain et instruit pût avoir énoncé une telle proposition. Tout homme libre, donc, est, selon ce monsieur, au dessus de la loi; si bon lui semble il a le droit, dans sa propre maison, non-seulement de maltraiter les animaux, mais également, je suppose, sa femme, ses enfants, tout ce qui lui appartient. Quelle singulière idée de la liberté! La liberté de mal faire, la liberté d'opprimer autrui, la liberté d'être tyran et abruti!

Jamais on ne vit hardiesse pareille à celle des vivisecteurs qui demandent à être affranchis du contrôle public. Depuis quand les physiologistes ont-ils été brevetés comme arbitres exclusifs de la morale? Ce ne sont pas, comme l'on prétend, les défenseurs de la morale qui, en s'opposant à la vivisection, se sont montrés incompétents pour juger la science. Ce sont, au contraire, les hommes de science qui se sont montrés indifférents aux considérations de la morale.

Or, la question est une question morale aussi bien que physique. Car, puisque la société refuse d'admettre l'infaillibilité d'une caste purement ecclésiastique en une matière qui touche la conscience publique, savoir, lorsqu'il s'agit de persécution religieuse, on ne peut pas accepter qu'elle admette l'infaillibilité d'une caste exclusivement scientifique et matérialiste, en une matière qui touche également la conscience publique. C'est en dépit d'intérêts puissants que la société a repoussé tout compromis avec l'Inquisition et avec les trafiquants d'esclaves, et aucun intérêt d'un métier quelconque ne devrait la pousser à un compromis avec la vivisection.

C'est en vain qu'on répétera que « les vivisecteurs sont eux-mêmes les meilleurs juges de ce qui est nécessaire à la science »; ou bien « que ce sont des hommes humains et considérés, dont le succès dépend de la sympathie pour les souffrances ». Ceux qui ordonnaient les supplices du Saint-Office étaient précisément de tels hommes dans leurs relations privées. Ce n'était pas la cruauté qui les poussait aux énormités des auto-da-fé — c'était le zèle pour la religion, — c'était l'ardeur pour le bien de l'humanité!

Toutes les coutumes, quelle que soit leur barbarie, ont trouvé des apologistes, par le fait seul qu'elles étaient des coutumes.

L'histoire nous montre que l'abolition des sacrifices humains dans le culte religieux fut en son temps dénoncée comme une menace pour la foi, comme un témoignage d'une sensiblerie morbide et un symptôme de dégénérescence. Les combats de gladiateurs, les amusements cruels et barbares de toute sorte, autrefois populaires, ont à leur tour, de la même façon, été supprimés en dépit des protestations des

personnes intéressées à leur entretien. Ce n'est pas, comme nous ne saurions trop le déclarer, le prétexte que la vivisection est d'une utilité quelconque qui doit l'exempter de la catégorie des pratiques indignes d'une ère civilisée. Je l'affirme, la science n'est pas tout; elle n'est pas même ce qu'il y a de plus grand dans le monde : autrement on pourrait justifier jusqu'à la vivisection humaine, ce que, en effet, plusieurs physiologistes ont déjà demandé à l'Etat.

L'abus de la force est un crime inexcusable et une honte pour celui qui prétend à l'autorité royale; et vouloir la justifier en la représentant comme un moyen d'atteindre un but louable, c'est se défendre comme fit un brigand célèbre, qui cherchait à excuser ses vols en disant : « Si j'ai volé de l'argent, je l'ai volé seulement aux hérétiques avec l'intention de le verser dans les coffres de l'Eglise. »

La cruauté est toujours cruelle, et il n'y a que les jésuites et les Paul Bert pour oser réhabiliter le sophisme de l'axiome ecclésiastique : « *La fin justifie les moyens.* »

Quand même la fin ne serait autre que « la curiosité scientifique », le moyen « la souffrance la plus atroce que l'imagination puisse concevoir »... et les victimes des êtres incapables de se défendre ou de se venger.

Heureusement pour l'humanité, ce ne sont ni les ecclésiastiques ni les biologistes qui sont arbitres de la conscience nationale : c'est le Peuple.

Je songe à l'histoire rétrospective de l'Inquisition, de l'esclavage des races noires, du despotisme... et j'ai confiance en l'avenir!

Pour terminer, je recommande tout spécialement à mes confrères des Facultés diverses ces braves et dignes paroles que le Dr Samuel Johnson, homme de lettres illustre d'Angleterre, adressait aux médecins de son époque :

« Puissent tous les hommes de cœur qui suivent cette belle et noble carrière de la Médecine, dont le but est le soulagement des souffrances de l'humanité, condamner publiquement les pratiques des vivisecteurs, car elles sont de nature à déconsidérer leur profession, et elles finiront par éteindre chez les opérateurs les sentiments qui leur valaient la confiance du public et dont l'absence est plus effroyable que le pire des maux physiques. »

Paris. — Imp. Nouv. (assoc. ouvr.), 11, rue Cadet. — G. Masquin, direc.